

N° 11F0019M au catalogue — N° 419
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-29605-0

Direction des études analytiques : documents de recherche

Les résultats sur le marché du travail parmi les réfugiés au Canada

par Garnett Picot, Yan Zhang et Feng Hou

Date de diffusion : le 11 mars 2019



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les résultats sur le marché du travail parmi les réfugiés au Canada

par

Garnett Picot

Institut de recherche en politiques publiques; et Direction générale de la recherche
et de l'évaluation, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Yan Zhang et Feng Hou

Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 419

2019007

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-29605-0

Mars 2019

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé	5
Sommaire	6
1 Introduction	8
2 Recherches antérieures	9
3 Données et méthodologie	11
4 Résultats	15
4.1 Caractéristiques des réfugiés et des autres immigrants	15
4.2 Taux d'emploi	17
4.3 Rémunération	19
4.3.1 Différence en matière de rémunération entre les réfugiés des 13 pays d'origine.....	19
4.3.2 Comment explique-t-on l'énorme différence en matière de rémunération entre les réfugiés des 13 pays d'origine?	23
4.3.3 Comparaison de la rémunération des réfugiés à celle des immigrants du regroupement familial	25
4.3.4 Écart en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique	29
4.3.5 La différence en matière de rémunération entre les types de programmes pour réfugiés.....	31
5 Conclusion	34
Bibliographie	36

Résumé

Entre les années 1980 et 2000, le Canada a accueilli plus de 830 000 réfugiés. Cependant, leurs résultats économiques, plus particulièrement les variations entre les principaux groupes de réfugiés, n'ont pas fait l'objet d'un examen complet. Au moyen de la Base de données longitudinales sur les immigrants, les auteurs examinent, dans le présent document, les résultats sur le marché du travail de réfugiés provenant de 13 pays d'origine qui sont arrivés en grand nombre au Canada au cours de la période allant de 1980 à 2009. L'analyse compare tout d'abord les taux d'emploi et la rémunération de réfugiés des 13 pays d'origine. Elle compare ensuite chaque groupe de réfugiés avec des immigrants de la catégorie économique et des immigrants du regroupement familial qui sont arrivés au cours de la même période. Les résultats révèlent un très grand écart en ce qui concerne les taux d'emploi et la rémunération moyenne entre les 13 groupes de réfugiés. Les groupes ayant des taux d'emploi faibles avaient tendance à afficher des niveaux de rémunération faibles parmi les personnes ayant un emploi. Les groupes affichant des taux d'emploi et une rémunération faibles (élevés) chez les hommes avaient aussi tendance à afficher des taux faibles (élevés) chez les femmes. Les différences en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain observables, la conjoncture économique ou le programme d'entrée au Canada ne pouvaient expliquer qu'une infime partie de l'écart en matière de rémunération entre les groupes de réfugiés. Comparativement, les réfugiés parrainés par le secteur privé gagnaient plus que les réfugiés pris en charge par le gouvernement au cours des premières années au Canada. Cependant, cet avantage disparaissait lorsque les réfugiés étaient au pays depuis une décennie.

Sommaire

Même s'ils ne sont pas sélectionnés pour des raisons économiques, les réfugiés doivent assurer leur survie, sur le plan économique, dans le pays d'accueil, en plus de contribuer grandement à l'économie. C'est pourquoi il est intéressant d'en savoir davantage sur leurs résultats sur le marché du travail. Cependant, relativement peu d'études sur les résultats économiques des réfugiés ont été réalisées au Canada ou aux États-Unis. Plus précisément, il n'existe presque aucune étude sur la variation en ce qui concerne les résultats économiques des réfugiés provenant de différents pays d'origine. Ce sujet sera abordé dans le présent document.

La présente étude porte sur les résultats sur le marché du travail de réfugiés provenant de 13 pays (ou groupes de pays) qui sont arrivés en grand nombre au Canada au cours de la période allant de 1980 à 2009. Ces groupes comprennent des réfugiés de l'Afghanistan, de la Chine, de la Colombie, du Salvador, de l'Éthiopie, de l'ancienne Yougoslavie (un seul groupe), de l'Iran, de l'Iraq, du Pakistan, de la Pologne, de la Somalie, du Sri Lanka ainsi que du Viet Nam, du Cambodge et du Laos (ces trois pays formant un seul groupe). En plus de permettre de déterminer les résultats économiques des réfugiés qui sont arrivés au Canada au cours des trois décennies précédant 2009, ce cadre analytique sera utile lorsque des données sur les réfugiés arrivés plus récemment (comme ceux de la Syrie) seront accessibles.

À quelques exceptions près, les taux d'emploi après 5 ans au Canada étaient élevés chez les réfugiés. Les réfugiés de sexe masculin de 7 pays parmi les 13 pays visés affichaient des taux d'emploi de plus de 75 %, 5 ans après leur arrivée. Cependant, ceux de l'Iran et de la Somalie affichaient des taux d'emploi très faibles. Les réfugiées de l'Iraq, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Somalie affichaient aussi des taux d'emploi très faibles.

Parmi les personnes occupées, la rémunération des réfugiés de différents pays variait fortement. Dix ans après être arrivés au Canada, les groupes de réfugiés affichant la rémunération la plus élevée (c.-à-d. ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne et de la Colombie) gagnaient environ le double de ceux affichant la rémunération la plus faible (c.-à-d. ceux de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine). Les différences en ce qui concerne les résultats ont été accentuées par le fait que les groupes affichant des taux d'emploi faibles (élevés) ont tendance à avoir des niveaux de rémunération faibles (élevés) parmi les personnes ayant un emploi. En outre, les groupes affichant un taux d'emploi élevé ont tendance à avoir une rémunération élevée parmi les personnes ayant un emploi. De plus, les réfugiés de sexe masculin et féminin du même pays avaient tendance à afficher une rémunération relative faible (élevée) semblable. Ces corrélations élevées en ce qui concerne la rémunération des hommes et des femmes parmi tous les groupes avaient tendance à exacerber tout problème de pauvreté que vivent les réfugiés ayant une rémunération faible.

Les différences en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain observables (plus précisément le niveau de scolarité, l'âge et la connaissance d'une langue officielle), ainsi que la conjoncture économique, le nombre d'années passées au Canada et le programme d'entrée au Canada des groupes n'ont pas expliqué ou ont expliqué dans une infime mesure la rémunération beaucoup plus basse que la moyenne des groupes de réfugiés ayant la rémunération la plus faible. D'autres facteurs inconnus et non observés expliquaient la rémunération très faible. Une des explications possibles est que l'éducation reçue par ces groupes dans leurs pays d'origine puisse être de qualité moindre ou être perçue comme de moindre qualité par les employeurs, ce qui a une incidence sur la rémunération offerte. Le document comprend quelques données probantes à l'appui de cette notion. Parmi les autres facteurs non observés qui pourraient expliquer la différence de rémunération entre les groupes, il y a les suivants :

- des différences perçues ou réelles entre les groupes de réfugiés en ce qui concerne l'expérience professionnelle dans le pays d'origine;

- des facteurs culturels ayant une incidence sur la réussite sur le marché du travail;
- la discrimination;
- l'acquisition des langues officielles au Canada;
- la formation professionnelle suivie au Canada;
- la qualité de l'expérience professionnelle au Canada;
- le soutien reçu de la part des communautés ethniques au Canada;
- la volonté de déménager pour trouver un bon emploi.

Les résultats économiques des réfugiés sont souvent comparés à ceux des immigrants du regroupement familial, soit le groupe auquel ils ressemblent le plus. Immédiatement après leur arrivée, les réfugiés de tous les pays ont gagné moins que les immigrants du regroupement familial. Cependant, les cinq groupes de réfugiés ayant la rémunération la plus élevée (c.-à-d. ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne, de la Colombie, du Viet Nam, du Cambodge et du Laos, ainsi que du Salvador) ont affiché une croissance beaucoup plus rapide de la rémunération que les immigrants du regroupement familial et de la catégorie économique arrivés au cours de la même période. Après 15 ans, ils gagnaient de 80 % à 110 % de ce que les immigrants du regroupement familial gagnaient. La situation était très différente pour les réfugiés des cinq groupes ayant la rémunération la plus faible (c.-à-d. l'Iraq, la Somalie, l'Afghanistan, le Pakistan et la Chine). Même après 15 ans passés au Canada, ils gagnaient de 50 % à 70 % le salaire des immigrants du regroupement familial. Dans le cas de ces groupes, des différences observables en ce qui concerne le niveau de scolarité, les compétences linguistiques, la conjoncture économique et les autres facteurs observés mentionnés ci-dessus expliquaient très peu l'écart en matière de rémunération par rapport aux immigrants du regroupement familial. Encore une fois, des facteurs non observés et inconnus ont joué un rôle important.

Enfin, le programme dans le cadre duquel les réfugiés sont arrivés au Canada semble importer, au moins au cours des premières années. Même après avoir pris en considération les différences en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain observables (comme le niveau de scolarité et la langue), les pays d'origine et la conjoncture économique, les réfugiés parrainés par le secteur privé gagnaient plus que les réfugiés pris en charge par le gouvernement, au cours de la première année suivant l'arrivée au Canada. Tandis que les différences en ce qui concerne les facteurs associés au capital humain n'ont pas expliqué l'écart initial en matière de rémunération, elles expliquaient la majorité de cet écart 10 ans après l'immigration. Cette situation laisse entendre que le programme d'entrée a peu d'effet sur la rémunération après une décennie.

1 Introduction

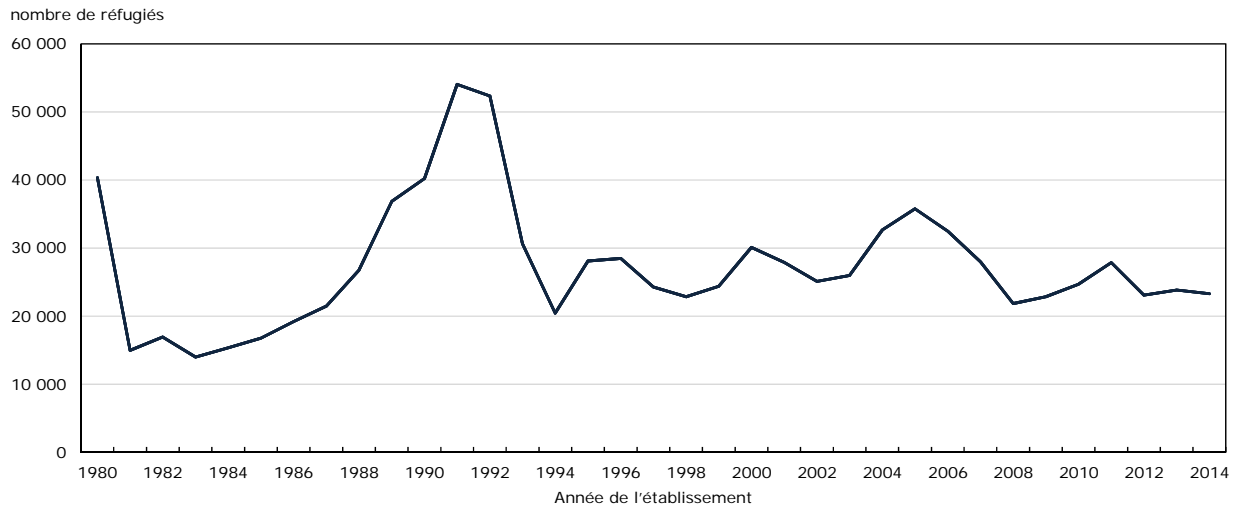
Les réfugiés au Canada ne sont pas admis pour des motifs économiques. Il s'agit plutôt de ceux qui ont fui leur pays d'origine parce qu'ils « craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier » et parce qu'ils « risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités » (*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, 2001). Malgré tout, les réfugiés doivent survivre à long terme sur le plan économique dans le pays d'accueil, et ils peuvent contribuer de manière importante à l'économie de ce pays. C'est pourquoi il est intéressant d'en savoir davantage sur leurs résultats sur le marché du travail. Cependant, relativement peu d'études portant sur les résultats économiques des réfugiés ont été réalisées au Canada ou aux États-Unis. Plus précisément, il n'existe presque aucune étude sur la variation en ce qui concerne les résultats économiques des réfugiés provenant de différents pays d'origine.

Les réfugiés de différentes régions d'origine obtiennent divers résultats économiques après leur arrivée. Cela s'explique par un certain nombre de raisons. Les caractéristiques associées au capital humain, plus précisément la scolarité et l'expérience professionnelle, peuvent différer. La qualité, réelle ou perçue, du capital humain et de l'expérience professionnelle acquis dans différents pays d'origine peut varier. Différents groupes de réfugiés font face à divers types de crises humanitaires dans leur pays d'origine. Certains fuient leur pays d'origine et vivent dans des camps de réfugiés avant d'arriver au Canada; d'autres viennent directement au Canada. Certains groupes sont réinstallés directement par des organismes gouvernementaux, tandis que d'autres sont parrainés (du moins en partie) par des organismes privés et des personnes (Painter et Kokallaj, 2017). En fonction de la race et de la conjoncture économique nationale au moment de l'arrivée, des groupes de réfugiés peuvent être accueillis différemment lorsqu'ils sont réinstallés au Canada. Selon une théorie, le contexte entourant le départ du pays d'origine et l'accueil dans le pays d'arrivée ainsi que les ressources en capital humain d'un groupe ont probablement des répercussions sur le parcours et le rythme d'intégration des immigrants et des réfugiés (Alba et Nee, 2003; Portes et Zhou, 1993). Les différences culturelles concernant le rôle joué par différents membres de la famille sur le marché du travail peuvent aussi être importantes.

Tandis que les crises humanitaires prennent de l'ampleur ou s'éteignent partout dans le monde, les pays d'où viennent les réfugiés changent. Tandis que des réfugiés arrivent au Canada en provenance de nombreux pays à un moment donné, le nombre de réfugiés de certains pays est plus élevé, considérant les flux de réfugiés qui y circulent. Cette situation évolue au fil du temps. Au cours des années 1980, les réfugiés arrivant au Canada venaient principalement du Viet Nam, de la Pologne et du Salvador. Au début des années 1990, la Somalie, le Sri Lanka et l'Iraq étaient les principaux pays d'origine des réfugiés au Canada. Au milieu des années 1990, il s'agissait du Sri Lanka et de l'ancienne Yougoslavie. À la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'Afghanistan s'est joint à ces deux pays. Au milieu des années 2000, la Colombie, la Chine, l'Afghanistan, le Pakistan et le Sri Lanka étaient les pays d'origine ayant le nombre le plus élevé de réfugiés. À la fin des années 2000, il s'agissait de la Colombie, de l'Iraq et du Sri Lanka. Au début des années 2010, les réfugiés venaient principalement de l'Iraq et d'Haïti.

Au cours de la période de 30 ans allant de 1980 à 2009, c'est-à-dire la période visée par l'étude, le Canada a accepté 831 000 réfugiés, soit, en moyenne, environ 28 000 par année. Évidemment, le nombre variait grandement chaque année, allant d'un minimum de 14 000 en 1983 à un maximum de 54 000 en 1991 (graphique 1). Dans l'ensemble, le nombre de réfugiés arrivés au pays au cours des années 1980 était moins élevé, soit, en moyenne, environ 22 000 par année. Le nombre de ceux qui sont arrivés au cours des années 1990 était plus élevé, soit, en moyenne, 33 000 par année. Au cours des années 2000, en moyenne, environ 28 000 réfugiés sont arrivés au Canada chaque année.

Graphique 1
Nombre de réfugiés établis au Canada, 1980 à 2014



Sources : Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), 2006, *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires : 2005*; CIC, 2009, *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires : 2008*; CIC, 2015, *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents : 2014*.

Le présent document porte sur les résultats sur le marché du travail de réfugiés provenant de 13 pays (ou groupes de pays) qui sont arrivés en grand nombre au Canada au cours de la période de 1980 à 2009. Ces groupes comprennent des réfugiés de l'Afghanistan, de la Chine, de la Colombie, du Salvador, de l'Éthiopie, de l'ancienne Yougoslavie (un seul groupe), de l'Iran, de l'Iraq, du Pakistan, de la Pologne, de la Somalie, du Sri Lanka ainsi que du Viet Nam, du Cambodge et du Laos (ces trois pays formant un seul groupe). En plus de permettre de déterminer les résultats économiques des réfugiés qui sont arrivés au Canada au cours des trois décennies précédant 2009, ce cadre analytique sera utile lorsque des données sur les réfugiés arrivés plus récemment (comme ceux de la Syrie) seront accessibles.

Des cohortes de réfugiés entrants en provenance de ces pays ont été établies. Leurs résultats ont fait l'objet d'un suivi pendant un maximum de 15 ans après leur arrivée au Canada. Dans la présente étude, on commence par examiner l'écart en matière de rémunération et de taux d'emploi entre les réfugiés de 13 pays, avant d'évaluer si les caractéristiques du capital humain, le programme d'entrée ou les conditions du marché du travail local peuvent expliquer cet écart. On compare ensuite la rémunération de chaque groupe de réfugiés avec celle des immigrants de la catégorie économique et des immigrants du regroupement familial qui sont arrivés au cours de la même période.

Le document porte aussi sur les résultats de trois groupes différents de réfugiés : les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés du Programme d'octroi de l'asile au Canada. Certaines études antérieures ont montré des écarts considérables en ce qui concerne les résultats socioéconomiques entre les réfugiés, en fonction du programme d'entrée, au moins au cours des premières années suivant l'arrivée au Canada (Beiser, 2003; IRCC, 2016). Cependant, l'évolution des différences en matière de résultats sur le marché du travail par type de programme lorsque les réfugiés demeurent plus longtemps au Canada n'a pas été examinée attentivement dans ces études.

2 Recherches antérieures

Quelques études canadiennes ont porté sur la rémunération et les résultats en matière d'emploi des réfugiés. La comparaison avec les immigrants du regroupement familial est le critère de référence le plus fréquent en ce qui concerne la rémunération des réfugiés. Différents chercheurs

ont tiré des conclusions différentes. Certains, entre autres Aydemir (2011), ont conclu que les réfugiés gagnaient moins que les immigrants du regroupement familial, et c'était le cas de réfugiés de sexe masculin, selon Abbott et Beach (2011). D'autres, notamment Bevelander et Pendakur (2012), ont conclu que les réfugiés gagnaient plus, et, dans le cas de réfugiés de sexe féminin, Abbott et Beach (2011) ont tiré les mêmes conclusions. Selon DeVoritz et Pivnenko (2004), les deux groupes avaient environ la même rémunération. Cependant, toutes les études ont comparé les réfugiés en tant que groupe aux immigrants du regroupement familial en tant que groupe. Aucune étude n'a porté sur des réfugiés provenant de pays particuliers.

Un certain nombre d'études, notamment celle d'Abbott et Beach (2011), ont montré que, même si les réfugiés avaient souvent une rémunération inférieure à celle des immigrants de la catégorie économique ou du regroupement familial au cours des premières années après l'arrivée au Canada, la croissance de la rémunération de ceux-ci a été constamment la plus élevée au cours de la première décennie passée au Canada. La rémunération a convergé énormément parmi les catégories d'immigrants au cours de la première décennie ou des autres décennies passées au Canada. Ce résultat a aussi été observé dans les documents produits par De Silva (1997), Li (2003) et Abbott et Beach (2008).

La pauvreté chez certains réfugiés, particulièrement ceux ayant de mauvais résultats en matière d'emploi, est considérée comme un problème. DeVoritz et Pivnenko (2004) ont conclu que la pauvreté économique était endémique et qu'elle représentait un problème croissant pour les réfugiés. Le sort des réfugiés au Canada dépendait, en fin de compte, de leurs perspectives d'emploi. Seulement 52 % des réfugiés de l'échantillon âgés de 20 à 64 ans ont trouvé un emploi. Le rendement de la population de réfugiés en matière de rémunération était donc bimodal.

L'étude de Bevelander et Pendakur (2012) fait partie des rares documents qui ont porté sur les résultats concernant des réfugiés de différents pays. Les auteurs ont conclu que les résultats sur le marché du travail différaient beaucoup parmi les réfugiés de quatre pays étudiés. Dans un rapport récent du gouvernement, Painter et Kokallaj (2017) ont fourni un aperçu statistique général des groupes de réfugiés des 17 pays comptant le plus grand nombre d'anciens réfugiés en 2011, selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Ils ont comparé les caractéristiques démographiques (c.-à-d. l'âge moyen et les catégories de réfugiés) et les résultats socioéconomiques de ces groupes de réfugiés en ce qui a trait au faible revenu, au niveau de scolarité, à l'emploi et au chômage ainsi qu'au niveau de compétence professionnelle. Le rapport avait pour objectif de présenter une analyse brève et descriptive à l'aide d'indicateurs complets. On n'a aucunement tenté de tenir compte des différences en ce qui concerne la durée de la résidence au Canada parmi ces groupes ou de la mesure dans laquelle les différences sur le plan des caractéristiques sociodémographiques pouvaient expliquer les différences associées aux résultats sur le marché du travail de ces groupes.

D'autres études ont porté sur un groupe de réfugiés particulier. Pendakur (2017), qui a mis l'accent sur des immigrants de l'Afghanistan, particulièrement des réfugiés, a conclu que les réfugiés avaient de mauvais résultats sur le marché du travail par rapport à d'autres immigrants. Hou (2017) a montré que, malgré des niveaux très faibles de capital humain, les réfugiés vietnamiens au Canada ont affiché des taux d'emploi très élevés et, au fil du temps, ont comblé l'écart initial en matière de rémunération par rapport aux autres immigrants. Il a aussi souligné que leurs enfants avaient de meilleurs résultats en matière de rémunération et de scolarité que ceux des autres immigrants et de la population née au Canada.

En portant attention à la propriété d'une entreprise chez les immigrants en 2010, Green et coll. (2016) ont découvert que le travail autonome avait tendance à être légèrement plus fréquent chez les réfugiés par rapport aux immigrants de la catégorie économique et du regroupement familial et à la population née au Canada. Cependant, les réfugiés étaient moins susceptibles d'être propriétaires d'une compagnie privée constituée en personne morale, le deuxième type d'entreprise compris dans cette étude. Picot et Ostrovsky (2017) ont conclu que le type

d'entreprise qu'ils possèdent est la principale différence entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique, non pas leur tendance à être propriétaires d'une entreprise. Les immigrants de la catégorie économique avaient tendance à avoir une entreprise dans les industries axées sur le savoir, tandis que les réfugiés avaient tendance à avoir une entreprise dans des secteurs où on trouve habituellement des immigrants, comme l'alimentation et l'hébergement, le commerce de détail, les taxis, l'entretien ménager et l'aménagement paysager. Cette différence était probablement associée, en partie, aux différences en ce qui concerne la scolarité.

Aux États-Unis, il existe relativement peu d'études portant sur les résultats en matière de rémunération et d'emploi des réfugiés au cours des premières années passées au pays. Cela s'explique principalement par les limites des données.

O'Connor (2010) a constaté des résultats plus faibles en matière d'emploi, de profession et de rémunération chez les réfugiés que chez les autres immigrants. C'était le cas pour les résultats non corrigés (réels) et corrigés, même si les différences étaient minimisées dans ce dernier cas. En suivant les résultats pour une période de 20 ans, Evans et Fitzgerald (2017) ont découvert que les réfugiés arrivés aux États-Unis avaient des niveaux de scolarité beaucoup plus bas et des compétences linguistiques moins bonnes que la population née au pays et, qu'au départ, ils accusaient des taux d'emploi moindres, avaient énormément recours à l'aide sociale et gagnaient peu. Les résultats s'amélioraient grandement, au fur et à mesure que les réfugiés passaient plus de temps aux États-Unis.

3 Données et méthodologie

La Base de données longitudinales sur les immigrants est la source principale de données de l'étude. Il s'agit d'un fichier de microdonnées longitudinales sur tous les immigrants (y compris les réfugiés) qui se sont établis au Canada depuis 1980 et qui ont produit au moins une déclaration de revenus. Le présent document a pour objectif de comparer les réfugiés de différents principaux pays d'origine qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada de 1980 à 2009. Les critères suivants ont été utilisés pour sélectionner les principaux pays d'origine dans le cadre de l'étude. Si le plus grand nombre de réfugiés venait d'un même pays pendant au moins un an ou si le nombre de réfugiés de ce pays dépassait 4 000 pendant trois années d'établissement consécutives, le pays faisait l'objet de l'analyse. Ainsi, 13 pays ont été sélectionnés (voir la liste fournie ci-dessus).

Pour chaque groupe, l'étude comprenait uniquement les réfugiés qui étaient devenus des immigrants reçus pendant la principale période d'arrivée (cohorte), c'est-à-dire toutes les années consécutives où le nombre de réfugiés dépassait 1 000. Les cohortes de réfugiés sélectionnées se situaient dans la période allant de 4 à 15 années après l'établissement, en fonction du pays d'origine (tableau 1). Le nombre de réfugiés venant de ces pays d'origine allait de 9 500 à 94 800. Pour examiner les résultats des réfugiés sur le marché du travail, l'étude a limité davantage l'échantillon pour ne tenir compte que des personnes qui se sont établies au pays à l'âge de 20 à 49 ans et qui ont présenté une déclaration de revenus au moins à une reprise depuis l'établissement. La taille de l'échantillon variait donc de 6 965 à 57 185 personnes pour les pays sélectionnés.

Tableau 1
Nombre de réfugiés des principaux pays d'origine

Pays de naissance et principales périodes d'arrivée	Établis au cours de la principale période d'arrivée	Établis entre 1980 et 2009	Nombre dans la période sélectionnée en pourcentage de la période entière	Établis à l'âge de 20 à 49 ans	
				Établis à l'âge de 20 à 49 ans au cours de la période sélectionnée	au cours de la période sélectionnée et ayant présenté une déclaration de revenus au moins une fois
	nombre		pourcentage	nombre	
Viet Nam, Cambodge et Laos					
De 1980 à 1994	94 830	95 820	99,0	57 210	57 185
Pologne					
De 1981 à 1992	66 020	67 845	97,3	52 130	52 105
Sri Lanka					
De 1992 à 2009	43 275	45 820	94,4	28 285	28 195
Ancienne Yougoslavie					
De 1993 à 2001	40 090	41 555	96,5	24 560	24 515
Afghanistan					
De 1995 à 2008	28 160	36 095	78,0	14 910	14 890
Iran					
De 1988 à 1992; de 1995 à 2004	22 005	30 805	71,4	14 325	14 280
Iraq					
De 1992 à 1997; de 2000 à 2001; de 2008 à 2009	16 685	25 860	64,5	10 535	10 515
Salvador					
De 1983 à 1993	22 940	25 315	90,6	12 655	12 640
Colombie					
De 2001 à 2009	23 440	24 635	95,1	14 945	14 900
Éthiopie					
De 1988 à 1993	9 540	23 800	40,1	7 880	7 875
Somalie					
De 1991 à 1995; de 1998 à 2000	11 725	20 815	56,3	7 010	6 965
Pakistan					
De 2000 à 2007	13 115	19 820	66,2	7 490	7 465
Chine					
De 2002 à 2007	10 850	18 550	58,5	7 405	7 380
Nombre total	402 675	476 735	84,5	259 340	258 910

Notes : Les réfugiés comprennent les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé, les réfugiés établis au Canada et les personnes à charge des réfugiés dans la classification statistique d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les périodes des phases ont été déterminées lorsqu'elles commençaient par l'année où le nombre de réfugiés dépassait 1 000 au cours de deux années consécutives, et prenaient fin l'année où le total était inférieur à 1 000 pendant deux années consécutives. Le Viet Nam, le Cambodge et le Laos forment un groupe. Tous les chiffres sont arrondis au multiple de 5 le plus près.

Source : Statistique Canada, Fichier d'établissement des immigrants de 2014.

En ce qui concerne la rémunération, l'étude porte sur la rémunération annuelle 1 an, 5 ans, 10 ans et 15 ans après l'obtention de la résidence permanente au Canada. La rémunération annuelle moyenne des réfugiés venant d'un pays donné a été comparée à la rémunération des immigrants de trois catégories : 1) tous les réfugiés des 13 pays examinés dans le cadre de l'étude; 2) les immigrants du regroupement familial arrivant au pays au cours des mêmes années que la cohorte de réfugiés; 3) les immigrants de la catégorie économique arrivant au cours de la même période. Une rémunération annuelle moyenne a été produite pour les réfugiés ainsi que pour les immigrants du regroupement familial et de la catégorie économique pour une période allant jusqu'à 15 ans après l'arrivée au Canada. En outre, des estimations corrigées et non corrigées de la rémunération au cours des 15 années suivant l'arrivée au Canada ont été produites pour chaque groupe de réfugiés sélectionné. Les estimations corrigées tiennent compte des différences en ce qui concerne les caractéristiques observables et la conjoncture économique et sont basées sur les modèles de régression linéaire décrits ci-dessous. Deux modèles différents ont été exécutés pour faciliter la comparaison de la rémunération, tout d'abord parmi les réfugiés

des 13 pays différents, puis entre les réfugiés d'un des 13 pays et les immigrants du regroupement familial ou de la catégorie économique arrivés au cours de la même période.

Pour la première comparaison, l'échantillon était constitué de réfugiés âgés de 20 à 49 ans venant de 13 pays. Pour éviter qu'un seul groupe domine les estimations du modèle, des poids ont été attribués, afin que chaque groupe fournisse le même nombre pondéré d'observations (réfugiés) dans le modèle¹. La variable dépendante est le niveau de rémunération annuelle de chaque personne. Les variables explicatives comprennent les suivantes :

- des variables nominales pour les groupes de réfugiés;
- le nombre d'années depuis l'établissement;
- le nombre d'années depuis l'établissement au carré;
- l'âge au moment de l'immigration;
- le niveau de scolarité au moment de l'immigration (p. ex. diplôme d'études secondaires ou moins; études postsecondaires partielles; baccalauréat et diplôme d'études supérieures);
- la langue officielle (l'anglais ou le français et autres);
- les catégories de réfugiés (pris en charge par le gouvernement, parrainés par le secteur privé, Programme d'octroi de l'asile au Canada et autres réfugiés);
- les taux de chômage annuels chez les hommes dans la force de l'âge actif à l'échelon provincial.

Le modèle 1 ne comprend que les termes constants, les variables nominales pour le pays d'origine, le nombre d'années depuis l'établissement, le nombre d'années depuis l'établissement au carré et les interactions entre le nombre d'années depuis l'établissement et le pays d'origine. Ce modèle a été utilisé pour évaluer la rémunération non corrigée.

Le modèle 2 ajoute les caractéristiques du capital humain, le type de programme et la conjoncture économique régionale au modèle 1. Ce modèle a été utilisé pour évaluer la rémunération corrigée, en supposant que chaque groupe de réfugiés avait les mêmes valeurs en ce qui concerne les variables de contrôle. Les modèles ont été exécutés séparément pour les hommes et les femmes.

Pour chaque groupe de réfugiés, deux écarts différents en matière de rémunération (différences) ont été évalués : l'écart non corrigé, qui est la différence en matière de rémunération moyenne non corrigée entre les réfugiés d'un pays donné et les réfugiés des 13 pays; et l'écart corrigé, qui est produit de la même façon, au moyen de la rémunération corrigée. Pour tout groupe de réfugiés donné, la différence entre les écarts corrigés et les écarts non corrigés est une estimation de la mesure dans laquelle l'écart non corrigé en matière de rémunération est pris en considération dans les différences en ce qui concerne les caractéristiques observables comprises dans la régression.

Une deuxième comparaison a été faite entre chaque groupe de réfugiés (pays d'origine) et les immigrants du regroupement familial arrivés au cours des mêmes années que le groupe de réfugiés. En outre, une comparaison semblable a été faite entre chaque groupe de réfugiés et les immigrants de la catégorie économique arrivés au cours des mêmes années. La population a été restreinte aux personnes âgées de 20 à 49 ans au moment de l'arrivée. La variable dépendante était la rémunération annuelle de la personne i . Les variables explicatives comprennent les suivantes :

1. Les poids ont été calculés pour que chaque groupe de réfugiés puisse avoir le même nombre d'observations que le groupe le plus petit : 9 540 observations. Le poids était donc de 9 540, divisé par le nombre réel d'observations pour chaque groupe. Par exemple, dans le cas des réfugiés iraniens, le poids était de 9 540, divisé par 22 005, ou 0,433.

- une variable nominale pour la catégorie d'immigrants (comme le groupe de réfugiés visé, les immigrants du regroupement familial, les immigrants de la catégorie économique et d'autres réfugiés);
- le nombre d'années depuis l'établissement;
- le nombre d'années depuis l'établissement au carré;
- l'âge au moment de l'immigration;
- le niveau de scolarité au moment de l'immigration;
- la langue officielle;
- les taux de chômage annuels chez les hommes dans la force de l'âge actif à l'échelon provincial.

Le modèle A comprend les termes constants et les variables nominales pour la catégorie d'immigrants (c.-à-d. le groupe de réfugiés visé, les immigrants de la catégorie économique et du regroupement familial et les autres réfugiés), le nombre d'années depuis l'établissement et le nombre d'années depuis l'établissement au carré ainsi que l'interaction entre la catégorie d'immigrants et le nombre d'années depuis l'établissement, et celles au carré. Ce modèle a servi à évaluer la rémunération annuelle non corrigée pour les quatre catégories d'immigrants lors de différentes années après l'immigration.

Le modèle B ajoute l'âge au moment de l'immigration, le niveau de scolarité, la langue officielle et la conjoncture économique régionale au modèle A. Ce modèle a servi à évaluer la rémunération annuelle corrigée, qui tient compte des différences entre les catégories d'immigrants dans les variables de contrôle.

Les modèles ont été exécutés séparément pour les hommes et les femmes pour chacun des 13 groupes de réfugiés sélectionnés visés par l'analyse. Un total de 26 régressions ont été faites. L'échantillon des régressions données était constitué de toutes les immigrantes ou de tous les immigrants de sexe masculin (y compris les réfugiés) qui sont arrivés au Canada au cours des années d'arrivée couvertes par le groupe de réfugiés et qui ont présenté une déclaration de revenus une année donnée au cours de la période d'observation.

L'écart en matière de rémunération non corrigée et de rémunération corrigée entre, disons, les réfugiés venant d'un pays particulier et les immigrants du regroupement familial a été calculé. La différence entre l'écart non corrigé et l'écart corrigé en matière de rémunération est une estimation de la mesure dans laquelle les différences relatives aux caractéristiques observables et la conjoncture économique expliquent l'écart non corrigé en matière de rémunération entre les deux groupes ou en tiennent compte.

Tout comme c'est le cas aussi pour la rémunération, la proportion de la cohorte de réfugiés ayant un emploi (ayant une rémunération positive) est estimée jusqu'à un maximum de 10 ans après l'arrivée au Canada. Il s'agit tout simplement du nombre de réfugiés arrivés au cours de l'année X qui ont un emploi Y années plus tard, divisé par le nombre total de réfugiés venant de ce pays qui sont arrivés au cours de l'année X . Ces résultats ont été évalués pour les réfugiés d'un pays donné qui sont arrivés au cours d'une année donnée. Les résultats ont été regroupés pour toutes les années d'arrivée comprises dans la cohorte, afin d'obtenir des estimations pour l'ensemble de la cohorte arrivée d'un pays. Les résultats ont été produits séparément pour les hommes et les femmes.

4 Résultats

4.1 Caractéristiques des réfugiés et des autres immigrants

Les différences entre les groupes de réfugiés en ce qui concerne les caractéristiques observables associées à la rémunération pourraient expliquer, en partie ou en totalité, l'écart en matière de rémunération entre différents groupes. Tout particulièrement, les différences en ce qui concerne le niveau de scolarité et la langue parlée au moment de l'établissement peuvent avoir des effets importants. Les caractéristiques des réfugiés de divers pays différaient beaucoup (tableau 2). Les réfugiés du Viet Nam, du Cambodge et du Laos, du Sri Lanka, de l'Éthiopie, du Salvador, de la Somalie et de la Chine affichaient des niveaux de scolarité plutôt bas. Moins de 10 % d'entre eux avaient un grade universitaire. Les réfugiés de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne, de la Colombie et du Pakistan affichaient des niveaux relativement élevés : de 18 % à 26 % d'entre eux avaient un grade universitaire. La variation en ce qui concerne la langue était aussi importante. Plus de 70 % des réfugiés des pays suivants ne parlaient ni l'anglais ni le français au moment de l'établissement : l'ancienne Yougoslavie, la Pologne, le Viet Nam, le Cambodge et le Laos ainsi que le Salvador. En revanche, ceux du Sri Lanka, de la Somalie et du Pakistan affichaient des taux très élevés de maîtrise de l'anglais en particulier : plus des trois quarts d'entre eux parlaient cette langue au moment de l'établissement. Seuls les réfugiés du Viet Nam, du Cambodge et du Laos affichaient des niveaux de scolarité bas et une faible proportion de locuteurs de langue anglaise ou française. Cependant, ces réfugiés réussissaient bien sur le plan économique.

Tableau 2

Caractéristiques des réfugiés des principaux pays d'origine qui sont devenus des résidents permanents au Canada

	Ancienne Yougoslavie	Pologne	Colombie	Viet Nam, Cambodge et Laos		Salvador	Sri Lanka	Iran	Éthiopie	Iraq	Somalie	Afghanistan	Pakistan	Chine	Dans l'ensemble
	pourcentage														
Sexe															
Hommes	52,0	61,4	48,3	59,6	55,4	61,4	60,5	60,5	61,2	48,9	50,7	60,2	51,3	57,7	
Femmes	48,0	38,6	51,7	40,4	44,6	38,6	39,5	39,5	38,8	51,1	49,3	39,8	48,7	42,3	
Âge au moment de l'établissement															
De 20 à 29 ans	35,4	45,6	34,8	66,6	48,6	44,1	44,1	75,8	45,5	59,2	43,7	35,3	30,4	49,0	
De 30 à 39 ans	42,9	43,5	36,2	25,5	36,8	37,4	38,7	21,0	37,1	31,6	33,4	39,6	36,9	35,6	
De 40 à 49 ans	21,7	10,9	29,0	7,9	14,6	18,5	17,2	3,1	17,4	9,2	23,0	25,1	32,7	15,4	
Niveau de scolarité au moment de l'établissement															
Sans diplôme d'études secondaires	10,7	3,5	18,4	61,2	39,9	11,5	13,2	19,5	35,1	24,6	32,3	22,4	40,9	26,6	
Études secondaires	38,7	29,3	38,4	31,8	38,2	72,2	61,9	62,0	32,9	57,3	38,6	38,1	35,9	41,0	
Études postsecondaires partielles	32,4	47,3	17,4	4,9	16,3	12,2	13,8	13,1	15,5	9,3	13,5	13,2	17,1	20,5	
Études universitaires ou plus	18,1	19,9	25,8	2,0	5,6	4,1	11,1	5,4	16,5	8,7	15,6	26,2	6,1	11,9	
Langue officielle au moment de l'établissement															
Anglais seulement	25,7	19,4	48,5	12,9	14,5	85,1	50,1	52,1	33,7	76,8	30,6	77,3	54,1	35,3	
Français seulement	2,3	1,1	3,2	2,0	2,3	0,1	1,7	1,4	0,3	2,8	0,7	0,0	0,0	1,4	
Anglais et français	1,6	0,9	1,4	1,2	0,6	0,3	1,4	1,8	0,6	1,7	5,8	0,4	0,0	1,3	
Ni l'anglais ni le français	70,4	78,6	46,9	83,9	82,5	14,5	46,8	44,6	65,3	18,6	62,9	22,2	45,5	62,0	
Catégorie de réfugiés															
Pris en charge par le gouvernement	80,1	28,7	38,2	56,4	81,6	0,4	43,0	37,6	47,1	11,5	49,4	2,0	0,9	40,7	
Parrainés par le secteur privé	14,7	71,0	4,0	43,6	7,5	1,0	8,7	56,6	43,1	7,9	35,8	0,3	0,0	32,3	
Établis au Canada	4,8	0,2	52,6	0,0	10,5	86,5	44,0	5,7	9,2	79,4	12,9	74,9	68,3	23,4	
Personnes à charge	0,4	0,2	5,3	0,0	0,4	12,1	4,3	0,0	0,6	1,2	1,8	22,8	30,6	3,6	

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Dans l'ensemble, le niveau de scolarité des réfugiés est inférieur à celui des immigrants du regroupement familial et, plus particulièrement, celui des immigrants de la catégorie économique. Les réfugiés auraient ainsi une rémunération inférieure à celle observée au sein des autres groupes. Environ 12 % des réfugiés venant des 13 pays (regroupés) avaient un grade universitaire à leur arrivée au Canada, par rapport à 25 % des immigrants du regroupement familial qui sont arrivés au Canada au cours des mêmes années que les groupes de réfugiés sélectionnés, et 51 % des immigrants de la catégorie économique (tableau non illustré). En outre, environ 32 % des réfugiés avaient fait certaines études postsecondaires, par rapport à 43 % des immigrants du regroupement familial et à 72 % des immigrants de la catégorie économique.

La différence en ce qui concerne la capacité de parler l'anglais ou le français au moment de l'arrivée entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial et de la catégorie économique était importante. Une proportion beaucoup plus petite de réfugiés (38 %) parlait anglais ou français par rapport aux immigrants du regroupement familial (61 %) et de la catégorie économique (78 %) qui sont arrivés au cours des mêmes années.

4.2 Taux d'emploi

Par taux d'emploi pour un groupe de réfugiés, on entend le nombre de réfugiés ayant une rémunération positive au cours d'une année donnée après l'arrivée au Canada, divisé par le nombre de réfugiés appartenant à cette cohorte de réfugiés particulière lorsqu'ils sont arrivés. Par exemple, le taux d'emploi chez les réfugiés polonais 1 an après leur arrivée au Canada est le nombre de réfugiés de ce pays ayant une rémunération positive 1 an après l'arrivée, divisé par la taille de la cohorte de réfugiés polonais entrant au pays. Le taux comprend toute personne qui avait un emploi à titre de salarié ou qui était travailleur autonome à tout moment au cours de l'année. À part quelques exceptions, le taux d'emploi des réfugiés venant de la plupart des pays a augmenté au fur et à mesure que le nombre d'années passées au Canada augmentait (tableau 3). Les réfugiés de sexe masculin de la plupart des régions affichaient un taux d'emploi plutôt élevé, 5 ans après l'arrivée au Canada; le taux d'emploi des réfugiés de 7 pays sur 13 était de 75 % ou plus. Les réfugiés de sexe masculin de l'Iran (56 %) et de la Somalie (44 %) affichaient les taux les plus bas.

Le taux d'emploi était plus bas chez les femmes réfugiées. Les réfugiées de quatre pays affichaient des taux d'emploi de 65 % ou moins 5 ans après être devenues résidentes permanentes au Canada. Les réfugiées de cinq autres pays affichaient des taux d'emploi allant de 46 % à 56 %. Celles qui venaient de l'Iraq, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Somalie affichaient les taux d'emploi les plus faibles 5 ans après leur arrivée au Canada. Seulement environ 1 femme d'origine somalienne sur 5 travaillait à un moment donné au cours de la cinquième année suivant l'arrivée au Canada.

Tableau 3

Pourcentage de réfugiés obtenant une rémunération, selon le nombre d'années depuis l'établissement, le sexe et le principal pays d'origine

Pays d'origine et sexe	Nombre d'années depuis l'établissement		
	1	5	10
	pourcentage		
Ancienne Yougoslavie			
Hommes	56,7	80,4	77,7
Femmes	38,9	72,1	73,2
Pologne			
Hommes	84,0	75,0	73,5
Femmes	69,8	64,5	68,3
Colombie			
Hommes	64,1	76,5	70,1
Femmes	45,1	65,8	67,9
Viet Nam, Cambodge et Laos			
Hommes	58,8	75,2	71,7
Femmes	43,9	55,7	53,8
Salvador			
Hommes	68,4	71,1	68,5
Femmes	47,1	51,4	57,2
Sri Lanka			
Hommes	76,9	80,8	79,7
Femmes	36,5	53,6	58,5
Iran			
Hommes	47,6	55,9	58,8
Femmes	28,6	47,5	54,3
Éthiopie			
Hommes	69,2	62,5	61,8
Femmes	51,4	46,5	52,8
Iraq			
Hommes	58,6	64,6	58,8
Femmes	30,0	37,9	38,3
Somalie			
Hommes	45,2	44,0	41,5
Femmes	18,2	21,4	30,3
Afghanistan			
Hommes	57,1	67,0	67,1
Femmes	27,2	39,1	42,8
Pakistan			
Hommes	71,6	74,7	74,4
Femmes	31,4	37,9	35,4
Chine			
Hommes	76,8	81,6	80,8
Femmes	66,3	73,0	74,3

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La même tendance générale a été observée chez les hommes et les femmes en ce qui concerne les taux d'emploi (tableau 3), 10 ans après l'arrivée au Canada.

En fonction de leur culture et de leurs besoins financiers, les femmes des groupes de réfugiés au sein desquels le taux d'emploi des hommes est élevé pourraient choisir de ne pas travailler. En revanche, les taux d'emploi chez les femmes pourraient être plus élevés parmi les groupes où les hommes sont incapables de trouver un emploi. Cela n'était cependant pas le cas. Les groupes de réfugiés affichant des taux d'emploi élevés chez les hommes avaient tendance à afficher des taux élevés chez les femmes. En revanche, les groupes ayant des taux d'emploi faibles chez les hommes avaient tendance à afficher des niveaux d'emploi faibles chez les femmes (tableau 3). Au sein des 13 groupes, le coefficient de corrélation entre les taux d'emploi chez les hommes et

les femmes, 5 ans après l'arrivée au Canada, était de 0,8². Dans la mesure où les hommes et les femmes se marient au sein des groupes de réfugiés, ce degré élevé de corrélation entre les taux d'emploi des hommes et des femmes exacerberait les taux de revenu plus faibles et l'inégalité économique entre les groupes de réfugiés.

La variation parmi les groupes était plus grande en ce qui concerne les taux d'emploi des femmes par rapport à ceux des hommes. Cinq années après l'arrivée au Canada, les hommes du groupe affichant le taux d'emploi le plus élevé (ceux de l'ancienne Yougoslavie) avaient un taux 1,8 fois supérieur à celui du groupe affichant le taux le plus bas (ceux de la Somalie). Chez les femmes, le taux entre ces deux mêmes groupes variait en fonction d'un facteur de 3,4. En moyenne, le taux d'emploi chez les hommes des 13 groupes était de 70 % (non pondéré) et l'écart-type était de 10; chez les femmes, le taux d'emploi était en moyenne de 51 % et l'écart-type, de 15. Cette grande variation des taux d'emploi entre les réfugiées de différents pays est un aspect important de la variation globale observée dans les résultats économiques des familles de réfugiés.

4.3 Rémunération

4.3.1 Différence en matière de rémunération entre les réfugiés des 13 pays d'origine

Les données non corrigées (brutes) sur la rémunération permettent de faire un certain nombre d'observations intéressantes.

Premièrement, comme c'est le cas du taux d'emploi, l'écart en matière de rémunération entre les 13 groupes de réfugiés était énorme. Une décennie après être arrivés au Canada, les réfugiés de sexe masculin ayant un emploi affichaient une rémunération annuelle moyenne allant d'environ 45 000 \$ dans le cas des trois groupes de la tranche supérieure (c.-à-d. ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne et de la Colombie) à moins de 28 500 \$ dans le cas des quatre groupes de pays d'origine de la tranche la plus basse (c.-à-d. ceux de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine). Dans le tableau 4, les groupes sont classés en fonction de la rémunération moyenne des réfugiés de sexe masculin 15 ans après l'arrivée au Canada. Les réfugiés des trois groupes ayant la rémunération la plus élevée gagnaient, en moyenne, 1,9 fois plus que les réfugiés des trois groupes ayant la rémunération la plus faible (tableau 4). La rémunération était moindre chez les réfugiées. Les réfugiées affichaient une rémunération moyenne de 19 100 \$, par rapport à 27 000 \$ dans le cas des hommes des 13 groupes 5 ans après leur arrivée. Cependant, l'écart était semblable.

2. Cela renvoie au coefficient de corrélation de Pearson, qui fait état de la vigueur de la relation linéaire entre deux variables. Dans ce cas-ci, les deux variables sont les taux d'emploi des hommes et des femmes dans les 13 groupes de réfugiés. Le coefficient peut aller de -1 à +1. Une valeur de 0,8 indique une relation positive forte entre les deux variables.

Tableau 4

Rémunération moyenne des réfugiés, des immigrants du regroupement familial et des immigrants de la catégorie économique âgés de 20 à 49 ans au moment de l'établissement, selon le nombre d'années depuis l'établissement, le principal pays d'origine et le sexe

Pays d'origine et sexe	Réfugiés					Immigrants du regroupement familial ¹					Immigrants de la catégorie économique ²				
	Nombre d'années depuis l'établissement				Ratio (de la 15 ^e année à la 1 ^{re} année)	Nombre d'années depuis l'établissement				Ratio (de la 15 ^e année à la 1 ^{re} année)	Nombre d'années depuis l'établissement				Ratio (de la 15 ^e année à la 1 ^{re} année)
	1	5	10	15		1	5	10	15		1	5	10	15	
	en milliers de dollars														
Ancienne Yougoslavie															
Hommes	19,26	37,50	45,81	52,96	2,75	25,19	36,12	42,82	46,27	1,84	35,32	50,41	60,42	65,36	1,85
Femmes	11,49	24,74	33,34	40,42	3,52	16,60	23,14	28,82	33,11	1,99	20,79	30,81	39,48	43,55	2,09
Pologne															
Hommes	24,28	36,68	46,44	52,78	2,17	25,40	35,01	43,35	49,83	1,96	40,32	48,11	57,84	65,90	1,63
Femmes	13,86	23,80	32,37	38,37	2,77	17,40	23,26	29,19	34,18	1,96	22,25	28,81	35,06	39,79	1,79
Colombie³															
Hommes	23,10	33,62	44,69	51,41	2,23	28,68	39,39	45,98	48,73	1,70	35,41	51,34	62,61	67,81	1,91
Femmes	15,47	22,77	30,27	36,49	2,36	17,89	24,58	30,28	32,69	1,83	22,66	33,23	42,38	46,12	2,04
Viet Nam, Cambodge et Laos															
Hommes	18,77	28,64	35,25	38,83	2,07	24,66	34,98	43,08	48,84	1,98	39,18	48,86	58,14	65,65	1,68
Femmes	14,14	20,86	24,36	26,53	1,88	16,98	23,06	28,78	33,71	1,99	21,74	28,64	34,96	39,92	1,84
Salvador															
Hommes	16,04	25,38	32,04	38,15	2,38	24,73	34,47	42,87	49,29	1,99	38,14	46,69	56,92	65,33	1,71
Femmes	10,49	17,31	22,70	26,82	2,56	17,07	23,14	28,96	34,03	1,99	21,94	28,86	35,24	40,31	1,84
Sri Lanka															
Hommes	26,48	31,44	34,97	38,06	1,44	26,56	37,47	43,60	46,62	1,76	35,62	50,97	61,17	65,31	1,83
Femmes	14,78	18,53	21,86	25,08	1,70	17,20	23,85	29,23	33,22	1,93	21,94	32,05	40,08	43,20	1,97
Iran															
Hommes	15,70	22,75	31,54	36,12	2,30	25,80	35,92	43,85	47,39	1,84	34,80	49,46	60,74	64,79	1,86
Femmes	11,35	18,98	26,12	31,18	2,75	17,06	23,56	29,56	33,68	1,97	21,29	31,27	39,92	42,81	2,01
Éthiopie															
Hommes	17,30	22,11	29,59	33,38	1,93	23,48	32,80	42,38	47,69	2,03	35,93	44,67	56,35	63,86	1,78
Femmes	12,16	17,16	22,43	27,47	2,26	16,79	22,66	28,80	33,61	2,00	22,03	28,54	35,60	40,59	1,84
Iraq															
Hommes	17,82	26,78	30,27	31,83	1,79	24,92	36,55	42,55	46,19	1,85	35,49	50,82	59,81	64,34	1,81
Femmes	12,43	17,79	23,36	25,48	2,05	16,61	23,34	28,57	32,94	1,98	21,86	31,32	38,56	41,83	1,91
Somalie															
Hommes	15,67	20,16	27,05	31,06	1,98	23,75	34,61	42,22	46,67	1,97	36,14	49,65	60,05	65,90	1,82
Femmes	12,55	16,46	20,59	23,56	1,88	16,35	22,82	28,70	33,35	2,04	21,14	29,89	38,39	42,93	2,03
Afghanistan															
Hommes	16,94	23,38	28,46	29,11	1,72	27,84	38,29	44,50	46,82	1,68	35,54	51,11	61,86	65,64	1,85
Femmes	11,00	16,77	20,79	23,33	2,12	17,57	24,14	29,73	33,49	1,91	21,91	32,47	41,20	44,49	2,03
Pakistan³															
Hommes	19,45	22,43	23,99	28,11	1,45	28,87	38,89	45,34	47,40	1,64	34,87	50,61	62,52	68,74	1,97
Femmes	12,59	16,27	17,97	20,02	1,59	17,86	24,41	30,24	33,82	1,89	21,82	32,83	42,44	47,47	2,18
Chine³															
Hommes	17,08	20,41	22,02	22,76	1,33	28,93	39,18	46,50	46,74	1,62	34,90	51,12	63,54	65,91	1,89
Femmes	15,32	17,71	19,43	19,75	1,29	17,91	24,69	30,49	31,63	1,77	21,98	33,19	42,51	44,93	2,04

1. Les immigrants du regroupement familial provenant de tous les pays et établis au cours des mêmes années que les réfugiés du pays en question.

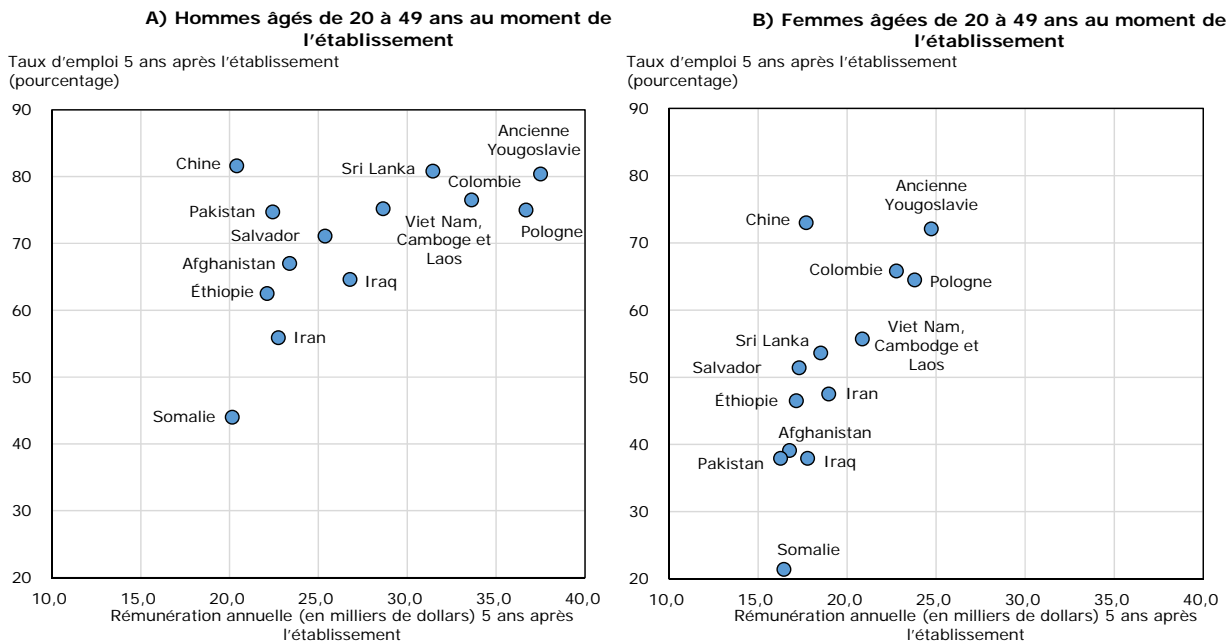
2. Les immigrants de la catégorie économique provenant de tous les pays et établis au cours des mêmes années que les réfugiés du pays en question.

3. Le nombre maximal d'années de données accessibles depuis l'année de l'établissement du groupe est inférieur à 15, puisque les données les plus récentes accessibles datent de 2014. La rémunération moyenne de la dernière année de données accessibles depuis l'établissement (la 13^e dans le cas de la Colombie, la 14^e dans le cas du Pakistan et la 12^e dans le cas de la Chine) se trouve dans la colonne réservée à la 15^e année. Les taux de croissance de ces groupes sont calculés pour la croissance observée entre la première année et la dernière année pour lesquelles des données sont accessibles (au lieu de la 15^e année).

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Deuxièmement, les groupes de réfugiés qui affichaient des taux d'emploi élevés avaient aussi tendance à avoir une rémunération plus élevée, tandis que les groupes ayant des taux d'emploi faibles avaient tendance à avoir une rémunération moindre. Les réfugiés de sexe masculin venant de la Somalie, de l'Iran et de l'Éthiopie affichaient des taux d'emploi et une rémunération faibles parmi les personnes occupées, tout comme les réfugiées du Pakistan, de l'Afghanistan, de l'Iraq et de la Somalie (graphique 2). Il y avait une exception importante, c'est-à-dire les réfugiés de Chine; ils affichaient une rémunération très faible 5 ans après leur arrivée au Canada, mais le taux d'emploi le plus élevé. Ils avaient une très forte propension à travailler, mais occupaient principalement des emplois à faible revenu. À l'exclusion des réfugiés chinois, la corrélation entre le taux d'emploi et la rémunération moyenne 5 ans après l'arrivée parmi les 12 groupes était de 0,73 chez les hommes et de 0,88 chez les femmes. Ces corrélations élevées peuvent être attribuables au fait que les différences associées aux caractéristiques du capital humain des réfugiés ont une incidence sur la capacité de trouver un emploi et la rémunération offerte. Cependant, comme il est expliqué plus loin, la différence entre les groupes en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain expliquait relativement peu l'écart sur le plan des résultats en matière de rémunération.

Graphique 2
Taux d'emploi et rémunération moyenne 5 ans après l'établissement des réfugiés des principaux pays d'origine, selon le sexe et l'âge à l'établissement



Note : Le Viet Nam, le Cambodge et le Laos forment un groupe.
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 1980 à 2009.

Une des façons directes d'évaluer l'effet de ces corrélations élevées sur les différences entre les groupes consiste à déterminer le revenu d'emploi par personne de chaque groupe de réfugiés, plutôt que le revenu d'emploi de chaque personne ayant un emploi. La rémunération moyenne par personne âgée de 20 à 64 ans est tout simplement le taux d'emploi multiplié par la rémunération moyenne. En raison de la rémunération moyenne par adulte, les réfugiés de sexe masculin des trois pays de la tranche supérieure, soit l'ancienne Yougoslavie, la Pologne et la Colombie, disposaient de 2,3 fois plus de ressources économiques attribuables à un emploi par rapport à ceux des trois régions de la tranche la plus basse, soit la Somalie, l'Afghanistan et l'Iraq.

Chez les femmes, cette différence était trois fois plus élevée³. Plus particulièrement, les réfugiés d'origine somalienne avaient accès à des niveaux de revenus tirés d'un emploi extrêmement faibles, soit 8 800 \$ par homme adulte et 3 500 \$ par femme adulte, 5 ans après l'arrivée au Canada, et 11 000 \$ par homme et 6 100 \$ par femme, 10 ans après l'arrivée.

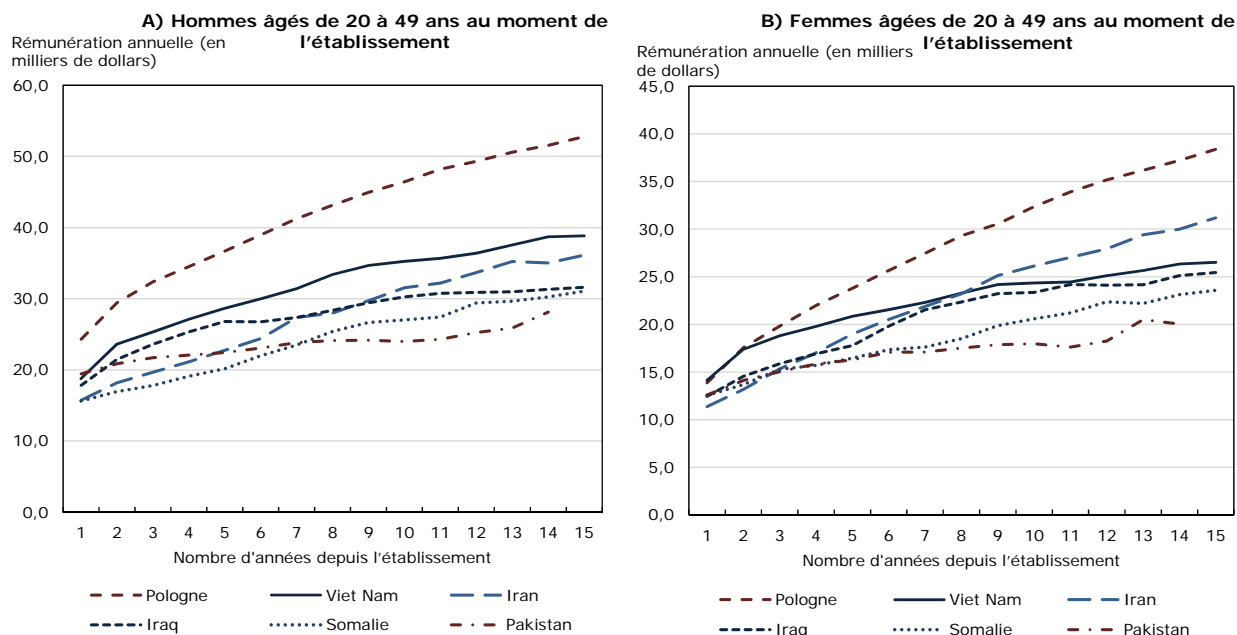
Troisièmement, comme c'était le cas pour le taux d'emploi, la rémunération des réfugiés de sexe masculin et de sexe féminin des mêmes pays était fortement corrélée. Les groupes affichant une rémunération faible chez les hommes avaient tendance à afficher une rémunération faible chez les femmes. Le coefficient de corrélation entre la rémunération moyenne des hommes et des femmes parmi les 13 groupes était supérieur à 0,9, 5 ans et 10 ans après l'arrivée. Il existe peu de données probantes montrant que la rémunération des femmes contrebalance d'une quelconque manière la faible rémunération des hommes. Cette corrélation élevée aurait tendance à exacerber la pauvreté chez les groupes de réfugiés ayant une faible rémunération. La même tendance a été observée plus tôt en ce qui concerne les taux d'emploi. Parmi les groupes, la corrélation élevée entre les résultats économiques des hommes et des femmes ferait en sorte que les niveaux d'emploi et de rémunération élevés seraient concentrés dans certains groupes et que les niveaux faibles seraient accentués dans d'autres groupes.

Quatrièmement, comme c'est le cas de presque tous les immigrants, la rémunération annuelle des réfugiés ayant un emploi a augmenté sensiblement, au fur et à mesure que les années passées au Canada augmentaient (graphique 3). La rémunération moyenne de réfugiés de certains pays ayant un emploi a augmenté à un taux élevé. La rémunération a plus que doublé chez les réfugiés de sexe masculin de 6 pays parmi les 13 étudiés (c.-à-d. l'ancienne Yougoslavie, la Pologne, la Colombie, le Viet Nam, le Cambodge et le Laos, le Salvador et l'Iran) au cours des 15 premières années suivant leur arrivée au Canada (tableau 4). Cette croissance rapide de la rémunération annuelle n'a pas été observée chez les immigrants de sexe masculin du regroupement familial et de la catégorie économique qui étaient arrivés au cours de la même période que les groupes de réfugiés; aucun immigrant n'a vu sa rémunération plus que doubler au cours des 15 années suivant son arrivée au Canada. La situation était semblable pour les réfugiées; la rémunération a plus que doublé chez les femmes de 8 des 13 pays au cours des 15 premières années. Encore une fois, il s'agit d'une situation qui n'a pas été observée chez les immigrantes du regroupement familial. Ce résultat a été observé dans des études antérieures, comme celle d'Abbott et Beach (2011). Évidemment, la rémunération n'a pas augmenté aussi rapidement chez les réfugiés de certains pays que chez les immigrants du regroupement familial et de la catégorie économique arrivés au même moment. Cette situation était particulièrement vraie pour les réfugiés, autant ceux de sexe masculin que de sexe féminin, du Sri Lanka, du Pakistan et de la Chine (tableau 4).

3. Les trois groupes affichant la rémunération la plus élevée avaient un revenu moyen d'emploi par homme adulte de 25 000 \$ à 30 000 \$, 5 ans après l'arrivée au Canada; les gens ayant le revenu le plus faible par personne gagnaient de 8 000 \$ à 15 000 \$. Chez les femmes, le revenu des groupes affichant la rémunération la plus élevée allait de 15 000 \$ à 18 000 \$, tandis que le revenu des groupes affichant la rémunération la plus faible allait de 3 000 \$ à 6 000 \$.

Graphique 3

Rémunération moyenne des réfugiés des principaux pays d'origine sélectionnés, selon le sexe, l'âge et le nombre d'années depuis l'établissement



Note : Le Viet Nam comprend aussi le Cambodge et le Laos (comme groupe). La dernière année de données accessibles depuis l'année de l'établissement est la 14^e année pour le Pakistan.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 1980 à 2009.

4.3.2 Comment explique-t-on l'énorme différence en matière de rémunération entre les réfugiés des 13 pays d'origine?

La présente étude montre tout d'abord dans quelle mesure la rémunération moyenne non corrigée des réfugiés venant d'un pays donné diffère de celle de tous les réfugiés des 13 pays. Cet écart variait énormément. Les réfugiés de sexe masculin venant de la Pologne gagnaient 13 200 \$ de plus que la moyenne de tous les réfugiés 10 ans après leur arrivée, tandis que ceux de la Chine gagnaient 11 300 \$ de moins que la moyenne (tableau 5). L'écart chez les femmes réfugiées allait de 9 600 \$ de plus que la moyenne à 6 200 \$ de moins que la moyenne. La différence en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain était la raison la plus évidente expliquant cet écart en matière de rémunération. Pour déterminer la mesure dans laquelle ces différences « expliquent » la différence en matière de rémunération entre un groupe de réfugiés et la moyenne, la rémunération corrigée a été évaluée au moyen du modèle de régression 2 décrit dans la section « Données et méthodologie ». Le modèle tient compte :

- des caractéristiques individuelles (l'âge, le niveau de scolarité au moment de l'arrivée et les compétences linguistiques au moment de l'arrivée);
- de la conjoncture économique locale (mesurée par les taux de chômage);
- du programme de réfugiés dans le cadre duquel la personne est entrée au Canada.

La différence entre l'écart non corrigé en matière de rémunération d'un groupe de réfugiés par rapport à la moyenne générale (en fonction du modèle 1) et l'écart corrigé (en fonction de la rémunération prédite dans le modèle 2) montre la mesure dans laquelle les variables mentionnées ci-dessus expliquent l'écart réel en matière de rémunération (tableau 5).

Tableau 5

Rémunération, écarts en matière de rémunération¹ et pourcentage d'écarts expliqués, selon le principal pays d'origine, le sexe et le nombre d'années depuis l'établissement, chez les réfugiés âgés de 20 à 49 ans au moment de l'établissement

Pays d'origine et sexe	Rémunération non corrigée ²						Rémunération corrigée ³						Pourcentage d'écart expliqué ⁴		
	Moyenne prédite			Écart à expliquer			Moyenne prédite			Écart restant			Nombre d'années depuis l'établissement		
	Nombre d'années depuis l'établissement			Nombre d'années depuis l'établissement			Nombre d'années depuis l'établissement			Nombre d'années depuis l'établissement			Nombre d'années depuis l'établissement		
	1	5	10	1	5	10	1	5	10	1	5	10	1	5	10
	dollars												pourcentage		
Ancienne Yougoslavie															
Hommes	22 400	36 200	46 900	2 500	9 200	13 600	24 000	36 400	46 200	3 700	9 300	13 100	aucun	aucun	3,7
Femmes	12 900	24 100	34 000	-500	5 000	9 600	14 100	24 500	33 500	700	5 400	9 000	240,0	aucun	6,3
Pologne															
Hommes	25 600	36 700	46 600	5 700	9 700	13 200	27 000	37 100	45 500	6 700	10 000	12 400	aucun	aucun	6,1
Femmes	14 700	23 700	32 400	1 300	4 600	7 900	15 200	24 000	31 700	1 800	4 900	7 200	aucun	aucun	8,9
Colombie⁵															
Hommes	23 400	33 700	44 900	3 500	6 700	11 500	22 200	33 100	44 400	1 900	6 000	11 300	45,7	10,4	1,7
Femmes	15 600	23 000	30 700	2 200	3 900	6 300	14 100	21 500	29 400	700	2 400	4 900	68,2	38,5	22,2
Viet Nam, Cambodge et Laos															
Hommes	20 200	28 600	35 500	300	1 600	2 100	23 200	31 800	38 900	2 900	4 700	5 800	aucun	aucun	aucun
Femmes	15 400	20 600	24 700	2 000	1 400	200	17 600	23 800	28 700	4 200	4 700	4 200	aucun	aucun	aucun
Salvador															
Hommes	17 600	24 900	32 300	-2 300	-2 100	-1 000	21 300	28 800	35 700	900	1 700	2 600	139,1	181,0	360,0
Femmes	11 500	17 100	22 700	-1 900	-2 000	-1 800	14 100	20 000	25 600	700	900	1 100	136,8	145,0	161,1
Sri Lanka															
Hommes	27 000	31 200	35 200	7 100	4 200	1 800	25 400	29 900	34 600	5 100	2 800	1 500	28,2	33,3	16,7
Femmes	15 000	18 500	22 100	1 600	-700	-2 400	13 400	16 700	20 800	0	-2 400	-3 700	100,0	aucun	aucun
Iran															
Hommes	15 800	23 100	30 600	-4 100	-3 900	-2 700	16 400	23 400	30 400	-3 900	-3 700	-2 600	4,9	5,1	3,7
Femmes	11 300	18 800	26 000	-2 100	-300	1 600	10 900	18 200	25 400	-2 500	-1 000	800	aucun	aucun	50,0
Éthiopie															
Hommes	17 200	23 000	29 000	-2 700	-4 000	-4 300	20 000	23 200	26 600	-300	-3 900	-6 500	88,9	2,5	aucun
Femmes	12 800	17 100	22 300	-600	-2 000	-2 200	14 200	18 100	22 800	800	-1 000	-1 700	233,3	50,0	22,7
Iraq															
Hommes	19 300	25 700	30 200	-600	-1 300	-3 100	20 000	25 000	29 100	-300	-2 100	-4 000	50,0	aucun	aucun
Femmes	12 400	18 700	23 600	-1 000	-500	-900	12 300	18 600	23 500	-1 100	-500	-1 000	aucun	0,0	aucun
Somalie															
Hommes	15 100	21 000	26 900	-4 800	-6 000	-6 500	15 400	19 200	24 200	-5 000	-7 900	-8 800	aucun	aucun	aucun
Femmes	12 800	16 400	20 400	-600	-2 700	-4 100	11 100	14 800	19 400	-2 300	-4 300	-5 100	aucun	aucun	aucun
Afghanistan															
Hommes	17 400	23 500	28 200	-2 400	-3 400	-5 200	16 900	23 000	27 400	-3 500	-4 100	-5 600	aucun	aucun	aucun
Femmes	11 600	16 700	21 100	-1 800	-2 400	-3 300	11 800	17 200	21 300	-1 600	-2 000	-3 200	11,1	16,7	3,0
Pakistan⁵															
Hommes	20 100	22 500	24 700	200	-4 500	-8 700	16 600	19 800	22 000	-3 800	-7 300	-11 100	2 000,0	aucun	aucun
Femmes	13 200	16 200	18 200	-200	-3 000	-6 200	11 000	13 200	15 100	-2 400	-5 900	-9 400	aucun	aucun	aucun
Chine⁵															
Hommes	17 400	20 300	22 000	-2 400	-6 700	-11 300	15 500	20 900	24 300	-4 900	-6 200	-8 800	aucun	7,5	22,1
Femmes	15 400	17 800	19 500	2 000	-1 300	-5 000	14 600	17 800	20 800	1 200	-1 400	-3 700	40,0	aucun	26,0
Global															
Hommes	19 900	27 000	33 400	20 300	27 100	33 100
Femmes	13 400	19 100	24 500	13 400	19 200	24 500

... n'ayant pas lieu de figurer

1. L'écart en matière de rémunération entre la rémunération moyenne des réfugiés d'un pays donné et la rémunération moyenne des réfugiés de tous les principaux pays d'origine.

2. Tiré du modèle 1, qui comprend le pays d'origine, le nombre d'années depuis l'établissement, le nombre d'années depuis l'établissement au carré ainsi que l'interaction entre les variables du pays et le nombre d'années depuis l'établissement.

3. Tiré du modèle 2, qui comprend les variables du modèle 1 et toutes les autres variables explicatives (voir la section « Données et méthodologie »).

4. Est égal à la différence entre l'écart non corrigé et l'écart corrigé divisée par l'écart non corrigé.

5. Le nombre maximal d'années de données accessibles depuis l'année de l'établissement du groupe est inférieur à 15, puisque les données les plus récentes accessibles datent de 2014. La rémunération moyenne de la dernière année de données accessibles depuis l'établissement (la 13^e dans le cas de la Colombie, la 14^e dans le cas du Pakistan et la 12^e dans le cas de la Chine) se trouve dans la colonne réservée à la 15^e année. Les taux de croissance de ces groupes sont calculés pour la croissance observée entre la première année et la dernière année pour lesquelles des données sont accessibles (au lieu de la 15^e année).

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La principale constatation qui se dégage de l'étude est que, dans la plupart des cas, les caractéristiques du capital humain, la conjoncture économique et le programme d'entrée ne permettent pas d'expliquer ou expliquent relativement peu la variation en ce qui concerne la rémunération des réfugiés venant de différents pays. En outre, l'étendue de l'écart en matière de rémunération et le pourcentage pris en considération dans les régressions variaient en fonction du nombre d'années écoulées depuis l'établissement. La variation en ce qui concerne la rémunération des réfugiés des 13 pays (mesurée en fonction de l'écart en matière de rémunération entre chaque groupe de réfugiés et de la valeur moyenne de tous les groupes) a augmenté⁴, au fur et à mesure que les réfugiés passaient plus de temps au Canada. Le pourcentage de cette variation dont rendent compte les variables mentionnées ci-dessus diminuait lorsque les résultats de l'année 1 et ceux de l'année 10 étaient comparés. La part moyenne (parmi les 13 groupes) de l'écart en matière de rémunération pris en considération est passée de 30,7 % lors de l'année 1 à 4,5 % lors de l'année 10 chez les hommes⁵, et de 38,4 % à 25,0 % chez les femmes. Cette situation n'est pas vraiment surprenante. Les variables du capital humain comprises dans la régression renvoient aux différences qu'apportent les réfugiés au Canada. Cependant, les expériences après l'arrivée, notamment les différences relatives à l'expérience professionnelle au Canada, l'acquisition de compétences linguistiques et le soutien offert par les communautés ethniques, pourraient avoir une incidence sur la taille de l'écart en matière de rémunération. Le modèle ne tient pas compte de ces expériences après l'arrivée.

Les résultats du modèle étaient particulièrement intéressants pour les groupes de réfugiés ayant une rémunération beaucoup plus basse que la moyenne. Dans le cas de ces groupes de réfugiés, y compris ceux de l'Éthiopie, de l'Iraq, de la Somalie, de l'Afghanistan et du Pakistan, les variables du capital humain, des conditions économiques et du programme d'entrée comprises dans le modèle n'expliquaient presque pas l'écart en matière de rémunération. Les résultats des réfugiés chinois constituaient une exception; environ 20 % de l'écart en matière de rémunération à l'année 10 était expliqué par des variables indépendantes dans le modèle. Dans tous les autres cas, la faible rémunération des réfugiés n'était pas associée à une lacune (par rapport à la moyenne) en ce qui concerne les caractéristiques observables⁶. C'était le cas pour les hommes et les femmes, et pour presque toutes les années écoulées depuis l'établissement, jusqu'à l'année 15 (tableau 5)⁷. D'autres facteurs inconnus et non observés expliquaient la rémunération faible.

Dans l'ensemble, il fallait évaluer d'autres facteurs que le niveau de scolarité, les compétences linguistiques, les conditions économiques et le programme d'entrée pour expliquer les raisons pour lesquelles les réfugiés de certains pays gagnaient plus que ceux d'autres pays. D'autres raisons possibles expliquant l'écart en matière de rémunération sont énumérées dans la conclusion.

4.3.3 Comparaison de la rémunération des réfugiés à celle des immigrants du regroupement familial

Au cours de la première année complète passée au Canada, les réfugiés des 13 pays avaient une rémunération annuelle inférieure à celle des immigrants du regroupement familial arrivés au cours de la même période. Les écarts non corrigés en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial étaient tous négatifs (tableau 6). Cela s'appliquait

4. La moyenne de la valeur absolue de l'écart en matière de rémunération entre les 13 groupes a augmenté, passant de 2 900 \$ à 6 500 \$ chez les hommes de l'année 1 à l'année 10 après l'établissement, et de 1 400 \$ à 4 000 \$ chez les femmes.

5. Les groupes dont le revenu d'emploi atteignait, au maximum, 1 000 \$ étaient exclus de ce calcul, puisque les résultats de la décomposition pour les faibles écarts salariaux peuvent ne pas être fiables.

6. En fait, dans la plupart des cas, si les réfugiés de ces pays avaient affiché les caractéristiques de la population moyenne de réfugiés, ils auraient eu une rémunération inférieure à celle qu'ils ont eue, au lieu d'avoir une rémunération supérieure.

7. Il existait quelques rares exceptions (comme les femmes réfugiées de l'Éthiopie).

autant aux hommes qu'aux femmes. Cependant, la rémunération des réfugiés de nombreux pays affichait un taux de croissance supérieur à celui des immigrants du regroupement familial ou de la catégorie économique. Ainsi, 15 ans après l'arrivée au Canada, des réfugiés de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne et de la Colombie avaient une rémunération supérieure à celles des immigrants du regroupement familial venant des mêmes pays qui sont arrivés au cours de la même période; l'écart non corrigé en matière de rémunération était positif. Même si la rémunération des réfugiés d'autres pays a augmenté plutôt rapidement, leur rémunération est demeurée inférieure à celle des immigrants du regroupement familial. Comme c'était le cas 1 an après l'arrivée, les réfugiés de certains pays, comme la Chine, le Pakistan, l'Afghanistan, la Somalie, l'Iraq et l'Éthiopie, ont enregistré d'importants écarts négatifs non corrigés, allant de 6 000 \$ à 23 000 \$, par rapport aux immigrants du regroupement familial, même après 15 années passées au Canada.

Tableau 6

Écarts en matière de rémunération non corrigés et corrigés entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial âgés de 20 à 49 ans au moment de l'établissement, selon le principal pays d'origine, le sexe et le nombre d'années depuis l'établissement

Pays d'origine et sexe	1 année écoulée depuis l'établissement			5 années écoulées depuis l'établissement			10 années écoulées depuis l'établissement			15 années écoulées depuis l'établissement		
	Ecart en matière de rémunération		Pourcentage expliqué	Ecart en matière de rémunération		Pourcentage expliqué	Ecart en matière de rémunération		Pourcentage expliqué	Ecart en matière de rémunération		Pourcentage expliqué
	Non corrigé ¹	Corrigé ²		Non corrigé ¹	Corrigé ²		Non corrigé ¹	Corrigé ²		Non corrigé ¹	Corrigé ²	
en milliers de dollars		pourcentage	en milliers de dollars		pourcentage	en milliers de dollars		pourcentage	en milliers de dollars		pourcentage	
Ancienne Yougoslavie												
Hommes	-2,8	-0,1	98,0	0,9	4,2	aucun	4,0	7,6	aucun	5,2	8,9	aucun
Femmes	-3,8	-1,8	53,6	1,1	3,3	aucun	5,0	7,3	aucun	6,5	8,7	aucun
Pologne												
Hommes	-0,4	1,3	403,8	1,9	3,5	aucun	3,6	5,1	aucun	3,7	5,5	aucun
Femmes	-3,2	-2,3	27,5	0,4	1,2	aucun	3,3	4,0	aucun	4,3	5,3	aucun
Colombie³												
Hommes	-5,5	-3,0	45,9	-5,0	-1,6	68,0	0,2	2,7	aucun	5,7	6,7	aucun
Femmes	-2,5	-1,1	55,8	-1,5	0,7	150,5	0,6	2,5	aucun	2,3	3,3	aucun
Viet Nam, Cambodge et Laos												
Hommes	-4,8	3,1	163,4	-6,1	2,4	139,9	-7,5	1,4	118,5	-8,9	0,1	101,3
Femmes	-1,9	4,4	336,4	-2,4	4,1	268,3	-4,2	2,5	160,6	-7,1	-0,2	97,5
Salvador												
Hommes	-7,7	-1,9	74,9	-9,3	-2,7	70,8	-10,2	-3,3	68,0	-9,9	-3,4	66,2
Femmes	-6,0	-1,4	77,0	-6,0	-1,1	81,8	-6,3	-1,3	79,7	-7,0	-2,1	70,0
Sri Lanka												
Hommes	-0,2	1,2	612,3	-5,3	-4,3	19,3	-8,2	-7,5	8,1	-7,3	-6,8	7,5
Femmes	-2,6	-0,6	76,0	-5,2	-3,3	35,1	-7,2	-6,0	16,3	-7,9	-7,8	0,7
Iran												
Hommes	-10,5	-8,9	16,0	-12,3	-9,9	20,1	-12,2	-9,7	20,9	-9,5	-7,8	17,3
Femmes	-6,1	-5,1	16,9	-4,7	-3,0	36,7	-3,3	-1,4	57,6	-2,6	-1,1	55,6
Éthiopie												
Hommes	-6,2	-5,5	10,8	-10,0	-9,2	7,7	-12,6	-11,8	6,7	-12,9	-12,1	6,6
Femmes	-4,2	-1,8	57,3	-5,6	-3,3	42,4	-6,4	-3,8	40,0	-6,1	-3,1	49,1
Iraq												
Hommes	-6,4	-3,0	52,7	-9,5	-6,6	30,9	-12,3	-9,4	23,2	-13,9	-10,6	23,8
Femmes	-4,6	-2,6	44,7	-4,4	-2,5	44,2	-5,3	-3,3	38,7	-7,5	-5,0	32,6
Somalie												
Hommes	-9,1	-9,8	aucun	-13,2	-14,5	aucun	-15,2	-16,8	aucun	-13,9	-15,2	aucun
Femmes	-4,0	-4,5	aucun	-6,3	-6,2	1,6	-8,2	-7,7	6,1	-9,2	-8,7	5,6
Afghanistan												
Hommes	-10,9	-7,4	32,2	-14,0	-10,2	27,1	-15,6	-12,2	21,9	-14,9	-12,6	15,1
Femmes	-6,4	-2,5	60,9	-7,2	-3,4	53,2	-8,4	-5,2	38,6	-9,8	-7,7	21,1
Pakistan³												
Hommes	-9,1	-11,0	aucun	-15,7	-17,3	aucun	-19,7	-22,8	aucun	-19,6	-25,2	aucun
Femmes	-5,1	-4,9	3,0	-8,1	-7,9	2,9	-11,8	-12,0	aucun	-14,7	-15,6	aucun
Chine³												
Hommes	-11,8	-7,6	35,2	-18,4	-12,8	30,5	-22,8	-17,7	22,6	-23,4	-19,1	18,2
Femmes	-2,8	1,2	143,9	-6,7	-2,1	68,7	-10,6	-6,2	41,3	-11,9	-7,9	33,7

1. Avec les témoins pour le pays d'origine, le nombre d'années depuis l'établissement, le nombre d'années depuis l'établissement au carré ainsi que l'interaction entre les variables du pays et le nombre d'années depuis l'établissement (modèle 1).

2. Avec les témoins du modèle 1 et toutes les autres variables explicatives (voir la section « Données et méthodologie »).

3. Le nombre maximal d'années de données accessibles depuis l'année de l'établissement du groupe est inférieur à 15, puisque les données les plus récentes accessibles datent de 2014. La rémunération moyenne de la dernière année de données accessibles depuis l'établissement (la 13^e dans le cas de la Colombie, la 14^e dans le cas du Pakistan et la 12^e dans le cas de la Chine) se trouve dans la colonne réservée à la 15^e année. Les taux de croissance de ces groupes sont calculés pour la croissance observée entre la première année et la dernière année pour lesquelles des données sont accessibles (au lieu de la 15^e année).

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Pour déterminer si les différences associées au niveau de scolarité, à la maîtrise des langues officielles, à l'âge et aux conditions économiques peuvent expliquer l'écart en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial, l'étude a utilisé une technique de régression décrite dans la section « Données et méthodologie »⁸.

Les résultats sont présentés pour les années 1, 5, 10 et 15 dans le tableau 6. La discussion sur les résultats porte sur l'écart en matière de rémunération 5 ans après l'arrivée au Canada et commence par les réfugiés de sexe masculin. En ce qui concerne les groupes affichant une rémunération plus élevée (y compris ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne, de la Colombie, du Salvador ainsi que du Viet Nam, du Cambodge et du Laos), il n'y avait aucun écart négatif par rapport aux immigrants du regroupement familial ou les variables explicatives prenaient en compte tous les petits écarts en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial. Dans le cas des autres groupes, les variables explicatives représentaient une petite part de l'écart négatif, parfois très important, en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial arrivés au cours de la même période. Cette situation s'appliquait particulièrement aux groupes à rémunération plus faible de pays comme l'Iran, l'Éthiopie, l'Iraq, la Somalie, l'Afghanistan, le Pakistan et la Chine. Ces groupes de réfugiés gagnaient de 10 000 \$ à 18 000 \$ de moins que les immigrants du regroupement familial. En outre, de 0 % (Pakistan et Somalie) à 31 % de l'écart était imputable aux variables explicatives.

Quant aux femmes réfugiées, 5 ans après leur arrivée, les variables explicatives constituaient habituellement une part plus importante de l'écart en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants du regroupement familial par rapport aux réfugiés de sexe masculin, surtout en ce qui concerne les groupes affichant une rémunération plus faible. Par exemple, dans le cas des réfugiées de la Chine et de l'Afghanistan, les variables indépendantes expliquaient plus de la moitié de l'écart en matière de rémunération, ce qui n'est pas observé pour les réfugiés de sexe masculin des groupes ayant une rémunération inférieure. Sinon, les résultats étaient semblables à ceux des réfugiés de sexe masculin.

En résumé, dans le cas des groupes de réfugiés de sexe masculin affichant une rémunération plus faible (de l'Iran, de l'Éthiopie, de l'Iraq, de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine) et, par conséquent, en ce qui concerne l'écart plus grand en matière de rémunération par rapport aux immigrants du regroupement familial, les différences concernant les caractéristiques observables (comme la scolarité, la langue et l'âge) et les conditions économiques entre ces groupes et les immigrants du regroupement familial expliquaient relativement mal ces écarts. Dans l'ensemble, les variables explicatives ont mieux réussi à expliquer l'écart chez les femmes réfugiées. Cependant, dans la plupart des cas, elles expliquaient tout de même moins de la moitié de l'écart en matière de rémunération. Les réfugiés de ces pays gagnaient moins que les immigrants du regroupement familial pour d'autres raisons. Dans le cas de deux groupes (Somalie et Pakistan), l'écart ne pouvait, en aucun cas ou presque, être expliqué par les différences relatives aux caractéristiques du capital humain. Cette situation s'appliquait aux hommes et aux femmes, et ce, pour toutes les années écoulées depuis l'établissement. Dans le cas des groupes de réfugiés affichant une rémunération plus élevée (notamment ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne, de la Colombie ainsi que du Viet Nam, du Cambodge et du Laos), il n'y avait pas d'écart en matière de rémunération ou cet écart s'expliquait entièrement par des différences relatives aux caractéristiques du capital humain. Cela s'appliquait autant aux hommes qu'aux femmes.

8. Dans ce cas-ci, la rémunération non corrigée est la valeur attendue produite par le modèle de régression uniquement avec des termes constants dans les variables nominales de la catégorie d'immigrants. La rémunération corrigée est la valeur attendue de la régression lorsque toutes les autres variables de contrôle sont ajoutées. Voir la section « Données et méthodologie ».

4.3.4 Écart en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique

En moyenne, la rémunération des immigrants de la catégorie économique était supérieure à celle des immigrants du regroupement familial. C'est pourquoi l'écart en matière de rémunération entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique avait tendance à être plus important. Les réfugiés (de sexe masculin et féminin) des groupes affichant une rémunération moyenne relativement supérieure, comme ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne et de la Colombie, gagnaient de 55 % à 66 % le salaire des immigrants de la catégorie économique au cours de la première année complète passée au Canada. Ces pourcentages ont augmenté, passant de 75 % à 96 % 15 ans plus tard (tableau 7). Ces réfugiés ayant un emploi se trouvaient dans une situation relativement bonne 15 années après l'arrivée au Canada. Même 5 ans après l'arrivée, ils gagnaient de 70 % à 80 % le salaire des immigrants de la catégorie économique. Cinq ans après l'arrivée, de 47 % à 100 % de l'écart relativement faible était associé à des différences sur le plan des caractéristiques observables ou des conditions économiques entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique (tableau 7). Autrement dit, la majorité de cet écart s'explique par des différences sur le plan de ces caractéristiques.

Tableau 7

Écarts en matière de rémunération non corrigés et corrigés entre les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique âgés de 20 à 49 ans lors de l'établissement, selon le principal pays d'origine, le sexe et le nombre d'années depuis l'établissement

Pays d'origine et sexe	1 année écoulée depuis l'établissement		5 années écoulées depuis l'établissement		10 années écoulées depuis l'établissement		15 années écoulées depuis l'établissement					
	Écart en matière de rémunération		Écart en matière de rémunération		Écart en matière de rémunération		Écart en matière de rémunération					
	Non corrigé ¹	Corrigé ²	Non corrigé ¹	Corrigé ²	Non corrigé ¹	Corrigé ²	Non corrigé ¹	Corrigé ²				
	en milliers de dollars	pourcentage	en milliers de dollars	pourcentage	en milliers de dollars	pourcentage	en milliers de dollars	pourcentage				
Ancienne Yougoslavie												
Hommes	-12,1	-0,2	98,6	-12,4	-0,8	93,3	-12,5	-1,3	89,4	-12,4	-1,5	88,1
Femmes	-7,6	-0,3	96,0	-6,7	0,5	106,8	-5,6	1,4	124,4	-4,4	2,2	149,5
Pologne												
Hommes	-14,1	-8,3	41,0	-10,9	-5,8	46,9	-8,9	-4,2	53,2	-9,4	-4,4	53,2
Femmes	-8,1	-5,0	37,8	-5,1	-2,3	54,1	-2,5	0,2	106,5	-1,3	1,7	226,6
Colombie³												
Hommes	-11,1	-3,0	72,7	-16,1	-7,2	55,4	-16,4	-7,5	54,1	-13,3	8,6	165,0
Femmes	-7,2	-2,0	71,4	-10,0	-4,2	58,3	-11,4	-5,8	49,1	-11,0	-6,2	43,7
Viet Nam, Cambodge et Laos												
Hommes	-18,5	-6,1	67,1	-19,4	-6,9	64,6	-20,8	-8,2	60,7	-22,6	-9,8	56,4
Femmes	-6,6	2,2	133,7	-8,0	0,8	110,5	-10,3	-1,4	86,8	-13,3	-4,1	69,0
Salvador												
Hommes	-19,9	-10,1	49,2	-21,0	-11,0	47,6	-22,0	-11,9	45,9	-22,7	-12,6	44,5
Femmes	-10,9	-3,8	65,3	-11,7	-4,4	62,1	-12,5	-5,2	58,4	-13,2	-6,0	54,8
Sri Lanka												
Hommes	-8,1	1,2	114,3	-18,1	-9,7	46,0	-24,5	-16,9	31,1	-24,4	-16,9	30,7
Femmes	-7,0	-0,5	92,6	-13,4	-7,2	46,3	-17,8	-12,4	30,6	-18,3	-14,0	23,3
Iran												
Hommes	-18,6	-9,0	51,4	-25,0	-15,3	38,9	-28,0	-18,9	32,5	-25,2	-17,8	29,6
Femmes	-10,0	-4,7	53,6	-12,5	-6,5	47,7	-13,5	-7,5	44,6	-12,0	-6,8	43,6
Éthiopie												
Hommes	-17,7	-13,0	26,2	-21,5	-17,6	18,2	-24,7	-21,0	14,8	-26,0	-21,9	16,0
Femmes	-9,4	-4,1	56,1	-11,6	-6,5	44,0	-13,1	-7,9	40,0	-13,1	-7,4	43,9
Iraq												
Hommes	-15,8	-4,5	71,3	-22,8	-12,4	45,9	-28,4	-18,5	34,7	-30,3	-20,6	31,8
Femmes	-9,4	-2,6	72,5	-12,3	-5,8	53,3	-15,2	-8,8	42,0	-17,3	-10,9	36,9
Somalie												
Hommes	-20,4	-12,3	39,6	-27,2	-20,8	23,5	-31,5	-26,3	16,7	-31,2	-25,9	16,7
Femmes	-8,3	-4,1	50,5	-13,6	-9,0	34,0	-17,8	-13,0	27,0	-19,3	-14,7	23,8
Afghanistan												
Hommes	-17,5	-6,7	61,6	-26,0	-15,2	41,7	-32,1	-21,3	33,6	-32,9	-22,4	31,9
Femmes	-10,4	-2,2	79,0	-15,6	-7,5	51,7	-19,8	-12,2	38,2	-21,3	-14,6	31,4
Pakistan³												
Hommes	-14,0	-9,8	29,9	-26,7	-22,4	16,2	-36,7	-33,3	9,3	-40,0	-38,2	4,6
Femmes	-8,9	-4,8	46,1	-16,5	-12,4	24,6	-24,0	-20,3	15,5	-28,3	-25,1	11,2
Chine³												
Hommes	-16,6	-6,8	59,2	-29,5	-18,2	38,4	-39,5	-28,2	28,5	-41,6	-31,0	25,4
Femmes	-6,9	1,0	114,5	-15,2	-6,8	55,0	-22,5	-14,5	35,7	-24,5	-16,9	31,2

1. Avec les témoins pour le pays d'origine, le nombre d'années depuis l'établissement, le nombre d'années depuis l'établissement au carré ainsi que l'interaction entre les variables du pays et le nombre d'années depuis l'établissement (modèle 1).

2. Avec les témoins du modèle 1 et toutes les autres variables explicatives (voir la section « Données et méthodologie »).

3. Le nombre maximal d'années de données accessibles depuis l'année de l'établissement du groupe est inférieur à 15, puisque les données les plus récentes accessibles datent de 2014. La rémunération moyenne de la dernière année de données accessibles depuis l'établissement (la 13^e dans le cas de la Colombie, la 14^e dans le cas du Pakistan et la 12^e dans le cas de la Chine) se trouve dans la colonne réservée à la 15^e année. Les taux de croissance de ces groupes sont calculés pour la croissance observée entre la première année et la dernière année pour lesquelles des données sont accessibles (au lieu de la 15^e année).

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

En ce qui concerne les groupes de réfugiés affichant la rémunération la plus faible, comme ceux de l'Iran, de l'Éthiopie, de l'Iraq, de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine, la situation était très différente. Ces réfugiés (autant les hommes que les femmes) gagnaient de 40 % à 60 % le salaire des immigrants de la catégorie économique au cours de la première année au Canada. La rémunération des réfugiés de l'Iran et de l'Éthiopie a augmenté 15 ans après l'arrivée au Canada, représentant de 60 % à 70 % de la rémunération des immigrants de la catégorie économique. Les réfugiés des autres pays n'ont observé aucune amélioration relative. En fait, l'écart en matière de rémunération a augmenté de manière importante parmi certains groupes de réfugiés. La rémunération relative des réfugiés du Pakistan et de la Chine a baissé, représentant de 35 % à 45 % de la rémunération des immigrants de la catégorie économique 15 ans après l'arrivée au Canada. Pour tous les groupes ayant une rémunération faible, des facteurs autres que les caractéristiques observables expliquaient ces écarts, parfois très importants, en matière de rémunération par rapport aux immigrants de la catégorie économique. Cinq ans après l'arrivée, le pourcentage de l'écart expliqué dépassait rarement 50 %. Parfois, il était aussi bas que 20 %. Il faut examiner d'autres facteurs pour connaître les raisons pour lesquelles les réfugiés, hommes et femmes, de ces pays avaient une rémunération aussi inférieure à celle des immigrants de la catégorie économique, même après 10 ou 15 ans passés au Canada.

4.3.5 La différence en matière de rémunération entre les types de programmes pour réfugiés

Habituellement, les réfugiés entrent au Canada de l'une des quatre façons suivantes :

- la réinstallation parrainée par le gouvernement, qui représentait environ 40 % des réfugiés des 13 pays visés;
- un parrainage du secteur privé, qui représentait le tiers des réfugiés;
- le Programme d'octroi de l'asile au Canada (les gens étaient déjà au Canada lorsqu'ils ont présenté une demande de statut de réfugié), qui représentait le quart des réfugiés;
- des personnes à la charge des réfugiés, qui représentaient seulement 3 % des réfugiés; elles ont été exclues de la présente section.

La rémunération moyenne chez les réfugiés arrivant dans le cadre de ces programmes variait considérablement. Par exemple, 1 an après leur arrivée, les réfugiés de sexe masculin participant au Programme d'octroi de l'asile au Canada recevaient la rémunération la plus élevée, soit environ 24 000 \$. Ils étaient suivis des réfugiés parrainés par le secteur privé dont la rémunération moyenne s'élevait à 23 000 \$ et des réfugiés pris en charge par le gouvernement dont la rémunération moyenne s'élevait à 20 100 \$ (tableau 8, encadré de gauche). À plus long terme, les réfugiés de sexe masculin parrainés par le secteur privé semblaient réussir le mieux sur le plan économique. Par ailleurs, 10 ans après l'arrivée au Canada, ils recevaient une rémunération de 40 600 \$, contre 38 100 \$ pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement, et de 33 200 \$ pour les réfugiés participant au Programme d'octroi de l'asile au Canada.

Tableau 8

Rémunération annuelle moyenne prédite des réfugiés des principaux pays d'origine âgés de 20 à 49 ans lors de l'établissement, selon le programme d'entrée, le sexe et le nombre d'années depuis l'établissement

Sexe et nombre d'années depuis l'établissement	Rémunération annuelle moyenne non corrigée ¹					Rémunération annuelle moyenne corrigée ²				
	Réinstallation prise en charge par le gouvernement	Parrainage privé	Programme d'octroi de l'asile au Canada	Écart entre la réinstallation prise en charge par le gouvernement et		Réinstallation prise en charge par le gouvernement	Parrainage privé	Programme d'octroi de l'asile au Canada	Écart entre la réinstallation prise en charge par le gouvernement et	
				Parrainage privé	Programme d'octroi de l'asile au Canada				Parrainage privé	Programme d'octroi de l'asile au Canada
en milliers de dollars										
Hommes										
Nombre d'années depuis l'établissement										
1	20,1	23,0	24,0	-2,9	-3,9	20,5	23,3	25,3	-2,8	-4,8
5	29,8	32,3	28,7	-2,5	1,1	30,0	31,2	31,0	-1,2	-1,0
10	38,1	40,6	33,2	-2,5	4,9	38,0	38,4	35,5	-0,4	2,5
15	42,3	45,3	36,2	-3,0	6,1	41,7	42,6	36,9	-0,9	4,8
Femmes										
Nombre d'années depuis l'établissement										
1	12,6	15,0	16,2	-2,4	-3,6	11,5	13,9	16,1	-2,4	-4,6
5	20,8	21,9	20,8	-1,1	0,0	19,2	20,1	21,6	-0,9	-2,4
10	27,9	28,6	24,8	-0,7	3,1	26,2	26,5	25,6	-0,3	0,6
15	31,7	33,4	26,6	-1,7	5,1	30,1	31,5	26,5	-1,4	3,6

1. Avec les témoins pour le programme d'entrée, le nombre d'années depuis l'établissement, le nombre d'années depuis l'établissement au carré ainsi que l'interaction entre les variables du programme d'entrée et le nombre d'années depuis l'établissement (modèle 1).

2. Avec les témoins du modèle 1 et toutes les autres variables explicatives (voir la section « Données et méthodologie »).

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

De nombreuses raisons pourraient expliquer ces différences en matière de rémunération. Les réfugiés parrainés par le secteur privé entretiennent une relation plus étroite avec leurs parrains canadiens immédiatement après leur arrivée. Ils peuvent ainsi obtenir de l'aide pour chercher un emploi, obtenir une formation et apprendre une langue, ce qui peut leur donner un avantage sur le plan de la rémunération. Les réfugiés du Programme d'octroi de l'asile au Canada se trouvent au Canada depuis un certain temps avant d'obtenir la résidence permanente. Leur exposition à la société et au marché du travail canadien peut leur procurer un avantage au cours des premières années qui suivent l'arrivée.

Étant donné les données accessibles dans le cadre de la présente étude, on ne peut pas en apprendre beaucoup au sujet de ces avantages possibles. Cependant, un autre ensemble de facteurs pourrait avoir une incidence sur les différences en matière de rémunération, dont les caractéristiques du capital humain observables (notamment le pays d'origine) et la conjoncture économique dans les régions où les réfugiés s'installent. Les modèles de régression décrits dans la section « Données et méthodologie » ont été utilisés pour produire des rémunérations corrigées tenant compte de ces variables (tableau 8, encadré de droite).

Les résultats montrent que l'effet d'un programme sur la rémunération avait tendance à être plus important au cours des premières années suivant l'arrivée au Canada, plutôt qu'à longue échéance. À plus long terme, les réfugiés en ont appris davantage au sujet des possibilités d'emploi et ont pris part à des formations linguistiques et professionnelles ainsi qu'à d'autres programmes d'intégration. Ces facteurs peuvent avoir réduit tout avantage que les réfugiés d'un programme avaient par rapport aux autres.

Les données réelles (non corrigées) appuient cette idée. Un an après leur arrivée, les immigrants parrainés par le secteur privé affichaient un gain de 2 900 \$ par rapport aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Même si l'écart absolu s'est maintenu entre 2 500 \$ et 3 000 \$ 5 à 10 ans après l'arrivée au Canada, la différence relative en pourcentage a diminué (tableau 8, encadré de droite). Dans le cadre du Programme d'octroi de l'asile au Canada, les réfugiés affichaient, la première année suivant leur arrivée, un avantage de 3 900 \$ en matière de rémunération annuelle par rapport aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Cependant, 5 à 10 ans après l'arrivée au Canada, cet écart en matière de rémunération est devenu négatif.

Les résultats corrigés donnent à penser que les caractéristiques du capital humain, des conditions économiques et du pays d'origine expliquaient très peu la différence en matière de rémunération au cours des premières années suivant l'immigration. Cependant, elles expliquaient très bien les différences après 5 à 10 ans passés au Canada (tableau 8, encadré de gauche). Lorsque les différences observables étaient contrôlées, les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement affichaient une rémunération semblable 10 ans après l'immigration, tandis que les réfugiés de sexe masculin ayant participé au Programme d'octroi de l'asile au Canada gagnaient 2 500 \$ de moins que les réfugiés parrainés par le secteur privé 10 ans après l'arrivée au Canada.

5 Conclusion

La présente étude est axée sur les résultats en matière d'emploi et de rémunération des réfugiés au Canada venant de 13 principaux pays d'origine au cours de la période allant de 1980 à 2009. Ces résultats ont fait l'objet d'un suivi pendant un maximum de 15 ans après l'arrivée. Le document traite d'un certain nombre de résultats importants.

Premièrement, les réfugiés de sexe masculin de 7 pays parmi les 13 pays visés affichaient des taux d'emploi de plus de 75 % 5 ans après leur arrivée. Cependant, ceux de l'Iran et de la Somalie affichaient des taux d'emploi très faibles. Les femmes réfugiées de l'Iraq, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Somalie affichaient aussi des taux d'emploi très faibles. Les groupes de réfugiés qui avaient des taux d'emploi relativement faibles chez les hommes avaient tendance à afficher des taux d'emploi faibles chez les femmes. Les groupes qui affichaient des taux d'emploi élevés chez les hommes avaient tendance à avoir des taux d'emploi élevés chez les femmes. Dans la mesure où les hommes et les femmes se marient au sein du même groupe de réfugiés, la tendance des deux conjoints d'une même famille à ne pas avoir d'emploi exacerberait la pauvreté et l'inégalité économique au sein de ce groupe de réfugiés.

Deuxièmement, la rémunération des réfugiés de différents pays variait fortement. Dix ans après leur arrivée au Canada, les groupes de réfugiés affichant la rémunération la plus élevée (c.-à-d. ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne et de la Colombie) gagnaient environ le double de ceux affichant la rémunération la plus faible (c.-à-d. ceux de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine). Les différences en ce qui concerne les résultats ont été accentuées par le fait que les groupes affichant des taux d'emploi faibles avaient tendance à avoir des niveaux de rémunération faibles parmi les personnes ayant un emploi, et les groupes affichant un taux d'emploi élevé avaient tendance à avoir une rémunération élevée parmi les personnes ayant un emploi. En outre, les réfugiés de sexe masculin et féminin du même pays avaient tendance à afficher une rémunération relative faible ou élevée semblable. Ces corrélations élevées en ce qui concerne la rémunération des hommes et des femmes parmi tous les groupes avaient tendance à exacerber tout problème de pauvreté que vivent les réfugiés ayant une rémunération faible.

Troisièmement, les différences en ce qui concerne les caractéristiques du capital humain observables, la conjoncture économique et le programme d'entrée au Canada n'ont pas expliqué ou ont expliqué dans une infime mesure la rémunération beaucoup plus basse que la moyenne des groupes de réfugiés ayant la rémunération la plus faible. D'autres facteurs inconnus et non observés expliquaient cette rémunération très faible. Une des explications possibles était que l'éducation reçue par ces groupes dans leurs pays d'origine puisse être de qualité moindre ou être perçue comme de moindre qualité, ce qui a une incidence sur la possibilité de trouver un emploi correspondant à leur niveau de scolarité ou sur la rémunération que les employeurs étaient prêts à offrir lorsque la personne avait, notamment, fait des études universitaires. Quelques données probantes appuient cette notion. Une analyse de la régression (non illustrée) distincte a révélé que les réfugiés de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine ayant fait des études universitaires ne gagnaient guère plus (de 1 100 \$ à 4 400 \$ de plus par année) que leurs homologues qui avaient un diplôme d'études secondaires. Le rendement économique d'un grade universitaire était plutôt faible. En revanche, les réfugiés de la Pologne, de la Colombie et du Sri Lanka possédaient un avantage en matière de rémunération de l'ordre de 11 000 \$ à 12 000 \$ lorsqu'ils avaient un grade universitaire. Même si une proportion importante de réfugiés de pays ayant un rendement économique faible avait un grade universitaire, cette situation aurait eu peu d'effets positifs sur la rémunération moyenne dans son ensemble. D'autres facteurs inconnus peuvent être associés à une certaine variation de la rémunération au sein des divers groupes de pays d'origine.

Il est utile de faire une distinction entre les facteurs observés au moment de l'arrivée et ceux qui ont un effet après l'établissement. Des différences perçues ou réelles entre les réfugiés de

différents pays en ce qui concerne la qualité de l'éducation reçue et l'expérience professionnelle dans le pays d'origine, des facteurs culturels ayant une incidence sur la réussite sur le marché du travail ainsi que la discrimination pourraient constituer quelques-uns des facteurs inconnus ayant une incidence immédiate au moment de l'établissement. Selon la présente étude, l'écart en matière de rémunération entre les groupes augmentait entre la première année et la dixième année suivant l'établissement. Parmi les différences en ce qui concerne les expériences après l'établissement entre des groupes de réfugiés qui pourraient avoir entraîné une telle hausse, il y a les différences associées à ce qui suit :

- l'acquisition des langues officielles au Canada;
- la formation professionnelle suivie;
- l'expérience professionnelle au Canada;
- le soutien reçu de la part des communautés ethniques au Canada;
- la volonté de déménager pour trouver un bon emploi.

Ces facteurs n'étaient pas inclus dans les modèles. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les modèles expliquent davantage la variation de la rémunération chez les réfugiés de différents pays au cours de l'année suivant l'établissement que 10 ans plus tard.

Quatrièmement, immédiatement après l'arrivée, les réfugiés de tous les pays gagnaient moins que les immigrants du regroupement familial. Cependant, les cinq groupes de réfugiés ayant la rémunération la plus élevée (c.-à-d. ceux de l'ancienne Yougoslavie, de la Pologne, de la Colombie, du Viet Nam, du Cambodge et du Laos ainsi que du Salvador) ont affiché une croissance beaucoup plus rapide de la rémunération que les immigrants du regroupement familial et de la catégorie économique arrivés au cours de la même période. Après 15 ans, ils gagnaient de 80 % à 110 % de ce que les immigrants du regroupement familial gagnaient. La situation était très différente pour les réfugiés des cinq groupes ayant la rémunération la plus faible (c.-à-d. ceux de l'Iraq, de la Somalie, de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Chine). Même après 15 ans passés au Canada, ils gagnaient de 50 % à 70 % le salaire des immigrants du regroupement familial. Dans le cas de ces groupes, les différences observables expliquaient très peu l'écart en matière de rémunération par rapport aux immigrants du regroupement familial, possiblement pour les raisons énumérées ci-dessus. Encore une fois, des facteurs non observés et inconnus ont joué un rôle important. La comparaison avec les immigrants de la catégorie économique a fourni des résultats semblables. Cependant, l'écart en matière de rémunération était plus important. Après 15 ans passés au Canada, les groupes affichant une rémunération plus élevée gagnaient de 60 % à 90 % de ce que les immigrants de la catégorie économique gagnaient. Dans le cas des groupes affichant une rémunération plus faible, ils gagnaient de 35 % à 60 %. L'analyse ne pouvait expliquer qu'une infime partie de l'écart observé chez ces derniers.

Cinquièmement, le programme dans le cadre duquel les réfugiés sont arrivés au Canada semble importer, du moins au cours des premières années. Même lorsque les différences associées au capital humain observable, au pays d'origine et aux conditions économiques étaient prises en considération, les réfugiés parrainés par le secteur privé gagnaient de 2 400 \$ (chez les femmes) à 2 800 \$ (chez les hommes) de plus que les réfugiés pris en charge par le gouvernement au cours de la première année passée au Canada. Cela peut être associé à l'aide que les parrains canadiens fournissaient pour la recherche d'emploi, les contacts et d'autres services d'intégration, comme l'indiquent certaines études antérieures (comme Beiser, 2003; Roma, 2016). Les différences en ce qui concerne les facteurs associés au capital humain n'expliquaient pas cet écart initial, mais elles expliquaient la majorité de cet écart 10 ans après l'immigration. Les réfugiés qui ont demandé l'asile depuis le Canada gagnaient, au départ, 4 800 \$ de plus (corrigé) que les réfugiés pris en charge par le gouvernement. Cependant, après 10 ans, ils gagnaient environ 2 500 \$ de moins. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils avaient une certaine expérience de travail au Canada au moment de leur arrivée; cependant, cet avantage disparaissait au fil du temps.

Bibliographie

Abbott, M., et C.M. Beach. 2008. *Immigrant Earnings Distributions and Earnings Mobility in Canada: Evidence for the 1982 Landing Cohort from IMDB Micro Data*. CLSRN Working Paper, n° 13. Vancouver : Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences.

Abbott, M.G., et C.M. Beach. 2011. *Do Admission Criteria and Economic Recessions Affect Immigrant Earnings?* IRPP Étude n° 22. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Alba, R. et, V. Nee. 2003. *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

Aydemir, A. 2011. « Immigrant selection and short-term labor market outcomes by visa category ». *Journal of Population Economics* 24 (2) : 451 à 475.

Beiser, M. 2003. « Sponsorship and resettlement success ». *Journal of International Migration and Integration* 4 (2) : 203 à 215.

Bevelander, P., et R. Pendakur. 2012. *The Labour Market Integration of Refugees and Family Reunification Immigrants: A Comparison of Outcomes in Canada and Sweden*. IZA Discussion Paper, n° 6924. Bonn : Institute of Labor Economics.

CIC (Citoyenneté et Immigration Canada). 2006. *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires : 2005*. Recherche et évaluation. Ottawa. 114 pages. Disponible au lien suivant : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/Ci1-8-2005F.pdf> (consulté le 16 octobre 2018).

CIC (Citoyenneté et Immigration Canada). 2009. *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires : 2008*. Recherche et évaluation. Ottawa. 108 pages. Disponible au lien suivant : http://publications.gc.ca/collections/collection_2009/cic/Ci1-8-2008F.pdf (consulté le 16 octobre 2018).

CIC (Citoyenneté et Immigration Canada). 2015. *Canada Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration : Résidents permanents : 2014*. Recherche et évaluation. Ottawa. 53 pages. Disponible au lien suivant : http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/cic/Ci1-8-9-2014-fra.pdf (consulté le 16 octobre 2018).

De Silva, A. 1997. « Earnings of immigrant classes in the early 1980s in Canada: A re-examination ». *Canadian Public Policy* 23 (2) : 179 à 202.

DeVoritz, D., et S. Pivnenko. 2004. *The Economic Experiences of Refugees in Canada*. IZA Discussion Paper, n° 1088. Bonn : Institute of Labor Economics.

Evans, W.N., et D. Fitzgerald. 2017. *The Economic and Social Outcomes of Refugees in the United States: Evidence from the ACS*. NBER Working Paper Series, n° 23498. Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.

Green, D., H. Liu, Y. Ostrovsky et G. Picot. 2016. *Immigration, propriété d'entreprises et emploi au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 375. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Hou, F. 2017. *The Resettlement of Vietnamese Refugees Across Canada over Three Decades*. WIDER Working Paper, n° 2017/188. Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies.

IRCC (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada). 2016. *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, Programme mixte des RDBV et PAR)*. Dernière mise à jour le 8 mars 2017. Disponible au lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/evaluations/programmes-reinstallation.html> (consulté le 11 octobre 2018).

Li, P.S. 2003. « Initial earnings and catch-up capacity of immigrants ». *Canadian Public Policy* 29 (3) : 319 à 337.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. L.C. 2001, ch. 27, alinéa 3 (2) (d).

O'Connor, P. 2010. « Explaining the refugee gap: Economic outcomes of refugees versus other immigrants ». *Journal of Refugee Studies* 23 (3) : 377 à 397.

Painter, C.V., et A. Kokallaj. 2017. *Statistics Profile of Former Refugees by Crisis of Origin*. Ottawa : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Pendakur, R. 2017. *Settlement and Labour Force Outcomes for Afghan Immigrants and Their Children in Canada*. WIDER Working Paper, n° 2017/189. Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies.

Picot, G., et Y. Ostrovsky. 2017. *Entreprises appartenant à des immigrants dans les industries fondées sur le savoir*. Aperçus économiques, n° 69. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Portes, A., et M. Zhou. 1993. « The new second generation: Segmented assimilation and its variants ». *Annals of the American Academy of Political and Social Science* 530 : 74 à 96.

Roma, G. 2016. « The Indochinese refugee movement: An exploratory case study of the Windsor experience ». *Refuge* 32 (2) : 81 à 89.